



JEAN-FRANÇOIS GORET
ARCHÉOLOGUE



CLAIRE MARTIN
CONSERVATRICE-RESTAURATRICE



SABRINA PAROT
ANTHROPOLOGUE



► **RENCONTRE** Au cœur de l'histoire de Paris

Le magazine des personnels de la Ville de Paris

missionCAPITALE

N° 52 - AUTOMNE 2015

MAIRIE DE PARIS



IntraParis

► **DOSSIER**

PARIS, ENGAGÉ POUR LE CLIMAT



SERVICE Quel intérêt à faire reconnaître un handicap ?

horizons

4 → L'ACTU DE LA VILLE

Innovation

5 → La Ville reçoit sept prix Territoria

Métropole du Grand Paris

6 → Mise en place à partir du 1^{er} janvier 2016

Paris & moi 2015

7 → Lancement de l'enquête interne

8 → L'Agenda

9 → DEMAIN LA VILLE

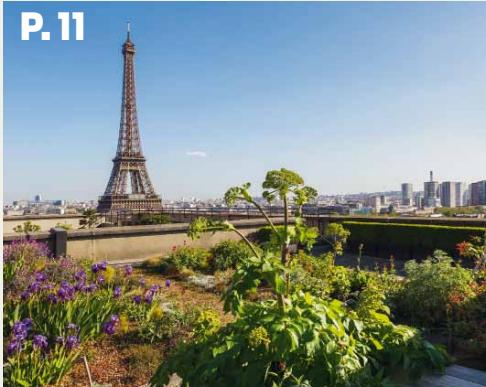
Climat : les agents ont des idées

10 → GRAND ANGLE

Haro sur les locations touristiques irrégulières



P. 9



P. 11



P. 10



P. 16



P. 23



P. 31

dossier

11 → PARIS, ENGAGÉ POUR LE CLIMAT

Une mobilisation générale

Placée au Secrétariat général, la Mission Paris 2015 coordonne l'action des services pour accueillir la COP21 du 30 novembre au 11 décembre. Une occasion pour la Ville de montrer son implication face au réchauffement climatique.

Des événements toute l'année

Depuis le coup d'envoi avec les États généraux du Grand Paris de l'économie circulaire, de nombreux événements sont organisés par les directions.

missions

16 → REPORTAGE

Budget participatif : du vote à la réalisation

18 → REGARDS CROISÉS

Cap sur la rentrée

20 → RENCONTRE

Au cœur de l'histoire de Paris

23 → PASSION

ADELINE DIEUDONNÉ

« Évoluer dans la boxe »

service

24 → CARRIÈRE

24 → Handicap

Quel intérêt à le faire reconnaître ?

25 → SOCIAL

25 → Logement social

Un accès facilité pour les agents

26 → PRATIQUE

26 → Informatique et téléphonie

Du changement en cas de panne

TRIBUNES

28 → L'INVITÉ

ROMAIN LACOMBE

« Donner la météo de la pollution »

missionCAPITALE

Direction de l'Information et de la Communication, 4, rue de Lobau, 75004 Paris

Directeur de la publication : Jean-Marie Vernat. **Rédactrice en chef** : Valérie Goupy. Tél. : 01 42 76 54 26. valerie.goupy@paris.fr. **Ont participé à ce numéro** : Nicolas Moulin, Isabelle Knafo. **Direction artistique et réalisation** : Rampazzo & Associés (blog.rampazzo.com). **Impression** : Imprimerie de Compiègne.

Crédits photos : Couverture : Paris Tourist Office/Marc Bertrand. L. Doually (16) ; H. Garat (3, 25) ; F. Grunberg (6) ; J.-B. Gurliat (5, 7, 8, 20, 21, 22, 25, 27, 31) ; L. Journet (17) ; J. Leroy (25) ; D. Lesage (8, 27) ; F. Morisson (14) ; J.-M. Moser (16, 17) ; C. Noël (17) ; C. Pernot (17) ; S. Robichon (4, 6, 15, 18, 19, 21) ; G. Sanz (6) ; M. Verhille (5, 7, 8, 12) ; J.-P. Viguié (17) ; V. Wingerter (4).

Iconographes : Sylvie Vermeulen, Myriam Siméon.

Membre de Communication et Entreprise (Ujief) – Imprimé sur papier écologique.



 **Proposer des solutions novatrices et concrètes.**

La Ville et les agents mobilisés en faveur du climat

La Ville et ses agents sont pleinement mobilisés depuis l'adoption, en 2007, du Plan Climat-Énergie, pour jouer un rôle de capitale mondiale dans la lutte contre le dérèglement climatique. Paris dispose, avec l'échéance cruciale de la COP21, d'une opportunité unique pour montrer l'exemple et elle la saisit, afin de porter un message d'espoir pour l'avenir.

L'échelle locale est essentielle dans la lutte contre le dérèglement climatique et la mise en œuvre effective d'un autre modèle de développement. C'est au plus près des citoyens qu'il faut agir ! Grâce à l'implication déterminante des agents de la Ville, nous sommes plus que jamais en mesure aujourd'hui de proposer des solutions novatrices et concrètes et de responsabiliser les Parisiens et les touristes de la capitale.

Rénovations thermiques des logements, progression des mobilités douces et propres, place accrue de la nature en ville, recyclage croissant de nos déchets ou encore développement des pratiques d'économie circulaire et de partage sont autant d'exemples qui soulignent l'importance de notre implication quotidienne face à cet enjeu planétaire.

BRUNO JULLIARD

Premier adjoint, en charge de la Culture, du Patrimoine, des Métiers d'art, des Entreprises culturelles, de la Nuit et des Relations avec les arrondissements



 **IntraParis > Rapido**

MISSION CAPITALE //

Feuilletiez en ligne le numéro 52 sur l'intranet de la Ville et découvrez ses suppléments dans *Mission Capitale +*. À partir du 20 novembre, retrouvez *Mission Capitale* sur vos tablettes et smartphones missioncapitale.paris.fr



Une nouvelle parka pour les agents

Habillement

La nouvelle parka fabriquée pour les agents de la Ville de Paris travaillant sur l'espace public va progressivement remplacer les anciens modèles. Le bureau de l'Habillement de la direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports (DILT) la distribuera au fur et à mesure des besoins de remplacement.

Moderne et confortable

Ce modèle unique de couleur noire sera rehaussé des différents coloris des directions concernées : gris, vert et bleu. En plus du saut qualitatif qu'il représente, il contribue donc à dégager des économies d'échelle. Conçue en tenant compte des

dernières innovations en matière de textile, cette parka, qui présente de nombreux avantages pratiques, a d'abord été testée par un panel d'utilisateurs.

À leur demande, de nombreuses poches ont été prévues à l'intérieur et à l'extérieur de la parka. La poche intérieure peut même contenir une tablette numérique. La parka est modulable puisque peuvent être portés l'ensemble complet, la parka seule, le blouson seul ou le blouson sans les manches. Elle est prévue pour parer à tout type de climat. Ainsi, le blouson a des propriétés de résistance thermique élevées. Le tissu de la parka, quant à lui, permet à l'eau de glisser sans pénétrer et reste néanmoins respirant. ●

L'eau de Paris plébiscitée à la Petite Enfance

Développement durable

Parce que boire l'eau du robinet permet de lutter contre les déchets, la direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE) a souhaité utiliser ses établissements comme relais d'opinion. Les petits Parisiens accueillis au sein de ses structures boivent chaque jour l'eau du robinet. Dans le cadre d'un partenariat avec Eau de Paris, une dégustation a été organisée en mai et juin dans cinq établissements volontaires – trois crèches collectives, un centre de protection maternelle et infantile et un jardin d'enfants – pour sensibiliser les parents à ce bon usage. Les échanges chaleureux et conviviaux autour d'une dégustation d'eau de Paris, plate et pétillante, ont permis de répondre aux questions des agents et des parents sur la qualité de l'eau, ses conditions de puisement, de stockage, de traitement et de contrôle. Eau de Paris a également pu leur formuler quelques recommandations en matière de consommation d'eau, qu'elle soit en bouteille ou au robinet.

Sensibiliser tous les établissements

Compte tenu de l'intérêt porté par tous, la DFPE et Eau de Paris ont décidé de déployer cette opération auprès de l'ensemble des établissements municipaux de la Petite Enfance, afin de sensibiliser les 7 800 agents et les parents des

34 000 enfants accueillis. Elle s'appuiera sur des personnes en service civique, actuellement en cours de recrutement, qui suivront une formation d'une quinzaine de jours en décembre prochain. « Cette opération a une vraie utilité sociale puisqu'elle permet non seulement d'informer l'ensemble des populations sur la qualité de l'eau du robinet à Paris, mais également de sensibiliser les populations les plus précaires, fortes consommatrices de boissons en bouteille, de son moindre coût », souligne Séverine Dausseur, chargée de mission à la DFPE. ●

EN SAVOIR + Un représentant d'Eau de Paris est venu observer les différents usages de l'eau par les équipes, en matière d'alimentation, de soin, de ménage et d'hygiène, et leur permettre de s'interroger sur leurs pratiques.

Une dégustation d'eau de Paris a été organisée dans cinq établissements de la Petite Enfance.



Ville intelligente

VINGT-CINQ NOUVEAUX SERVICES NUMÉRIQUES pour simplifier la vie des Parisiens ont ouvert en l'espace d'une année. Prise de rendez-vous auprès des mairies d'arrondissement et de la section du stationnement, inscriptions dans les conservatoires, application escalade ou encore offre de logements sociaux, ces services rencontrent un vif succès.



L'opération « Du vert près de chez moi » remporte l'un des trois Territoria d'or.

Sept Territoria pour la Ville

Prix

L'Observatoire national de l'innovation publique a décerné à la Ville de Paris sept prix Territoria qui saluent l'innovation de son service public et la qualité du travail de ses agents dans les domaines de la gouvernance locale, de la végétalisation de proximité, de l'action sociale, des services numériques et du sport. Parmi les trois Territoria d'or, l'un d'eux concerne la transformation de la dalle Lichtenberger-Renoir, porte de Vanves (14^e), à partir d'une concertation citoyenne menée par la direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires. Idem pour l'appel à propositions « Du vert près de chez moi » auprès des Parisiens, qui a permis de retenir 209 points de végétalisation sur les 1500 contributions déposées. L'or encore pour le partenariat entre la Ville de Paris et le Samu social pour l'Aide sociale à l'enfance concernant la prise en charge hôtelière des familles sans domicile fixe.

Une forte capacité d'innovation

Concernant les Territoria d'argent, la direction des Espaces verts et de l'Environnement et la direction du Patrimoine et de l'Architecture reçoivent un prix récompensant quatre innovations, dont le programme de développement des jardins urbains partagés et l'utilisation du vinaigre comme alternative écologique aux produits de désinfection des outils horticoles. L'équipe mobile mise en place par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris pour l'instruction des aides sociales en allant au-devant des usagers reçoit également un prix. Territoria d'argent aussi pour la plateforme Internet « Je m'engage » qui met en relation les citoyens bénévoles et les associations. Et enfin pour « Le Tremplin », premier incubateur dédié au sport qui permettra le développement d'une véritable filière économique du sport. Depuis 2001, la Ville totalise 25 prix Territoria témoignant de la capacité d'innovation de l'administration parisienne. ●

 Plus d'infos sur IntraParis

Nominations

→ **Anne de Bayser** est nommée secrétaire générale adjointe en remplacement d'Aurélien Rousseau. Elle était auparavant directrice du Logement et de l'Habitat.

→ **Jean-Baptiste Nicolas** est nommé directeur des Ressources humaines. Il était précédemment directeur des Finances et des Achats.

→ **Frédérique Lancestremere** est nommée directrice adjointe des Ressources humaines.

→ **Alexandre Hennekinne** est nommé directeur adjoint de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports (DILT), en charge de la sous-direction de l'Immobilier et de la Logistique.

LAÏCITÉ

UN VADEMECUM DE LA LAÏCITÉ va être diffusé à l'ensemble des encadrants. Il rappelle les engagements de la Ville de Paris en la matière et donne un certain nombre de conseils, par exemple dans le cas où un encadrant n'arrive plus à dialoguer avec un ou des membres de son équipe. Des conférences vont également être organisées sur ce thème, ainsi qu'un cycle de formations adaptées. Sans oublier un chat sur l'application des principes de laïcité à la Ville qui aura lieu sur IntraParis dans les prochaines semaines.



En hiver, 19 °C, c'est mieux

Énergie

19 °C, c'est la température idéale à maintenir dans les bâtiments pour éviter le gaspillage énergétique et réduire la facture d'électricité. Conférence internationale sur le climat oblige, il faut rappeler que le chauffage des bâtiments reste, selon Airparif, la première source d'émission de gaz à effet de serre et de particules fines en Île-de-France (environ 40 % des émissions), devant le trafic routier. Il constitue donc un facteur important d'augmentation de la pollution atmosphérique et participe fortement au réchauffement climatique. Côté facture énergétique, une salle chauffée à 21 °C au lieu de 19 °C engendre une augmentation du coût de plus de 15 %. Maintenir cette température à 19 °C

est donc un enjeu important et quotidien qui relève de la responsabilité de chacun.

Bonnes pratiques

Pour les bâtiments municipaux, c'est la direction du Patrimoine et de l'Architecture qui est en charge d'optimiser les réglages des chafferies pour atteindre cette température de consigne. La saison de chauffe 2015-2016 a débuté mi-octobre. Les agents de la section technique de l'énergie et du génie climatique qui interviennent dans les équipements publics sont à l'écoute des occupants pour répondre aux éventuelles questions et conseiller sur les bonnes pratiques pour une optimisation de la gestion du chauffage. ●

En route pour la métropole du Grand Paris

Paris sera l'un des 12 territoires de la métropole du Grand Paris qui verra le jour le 1^{er} janvier 2016.



Consultation

Le 1^{er} janvier 2016, la métropole du Grand Paris (MGP) verra le jour. Elle sera compétente progressivement en matière d'habitat, de développement économique, d'environnement et d'aménagement. Constituée de 131 communes, elle comptera près de 7 millions d'habitants. Deux cent neuf conseillers, parmi lesquels 62 représentants de Paris, composeront le conseil métropolitain. Par ailleurs, 11 territoires d'au moins 300 000 habitants seront créés pour mettre en commun par exemple des équipements ou la gestion de la collecte de déchets. Ils regrouperont l'ensemble des communes de la métropole, Paris étant assimilé à un douzième territoire. L'année 2016 sera consacrée à définir

les orientations générales de la politique qui sera conduite par la MGP. Pour que les citoyens découvrent cette nouvelle institution et contribuent à l'élaboration du projet métropolitain par des propositions concrètes, de nombreuses initiatives ont été organisées par la municipalité et plus particulièrement par la Mission Métropole du Grand Paris au Secrétariat général.

Réunions et ateliers

Une dizaine de réunions publiques dans les mairies d'arrondissement réunissant près de 1000 personnes, diverses présentations avec les animateurs des conseils de quartier, les maisons des associations, le personnel des mairies, le conseil de la jeunesse, etc., ont rencontré un large public. Une consultation numérique via la plateforme « Madame la Maire, j'ai une idée » a recueilli 362 propositions très détaillées et de qualité avec une forte inclination pour le sujet « Transition écologique et mobilités ». Quelques mesures innovantes, comme par exemple un « pass citoyen métropolitain » ou un « Grand Paris du vélo », ont été travaillées dans cinq ateliers des « Samedis du projet » coorganisés avec l'association Métropop. Le travail réalisé se poursuit sur idee.paris.fr avec la mise en place inédite d'ateliers de coconstruction virtuels. Un document de synthèse sera publié et transmis au futur président de la métropole du Grand Paris début 2016. Les changements induits par cette nouvelle institution sur les services et les agents seront présentés dans le prochain numéro de *Mission Capitale*. ●

UEFA EURO 2016

GAGNANTE DU TOURNOI DE FOOTBALL lors de la Fête du sport, l'équipe du 10^e arrondissement de la direction de la Propreté et de l'Eau s'est par la même occasion qualifiée pour participer l'année prochaine au tournoi des équipes municipales des villes hôtes de l'UEFA Euro 2016. Ce tournoi aura lieu courant mai à Paris, le même week-end que la Fête du sport.



Un potager expérimental

PEUT-ON CONSOMMER LES LÉGUMES CULTIVÉS DANS LES JARDINS PARTAGÉS ?

Dans le parc de Choisy, situé sur l'emplacement d'une ancienne usine à gaz, un potager expérimental a été installé à côté du jardin partagé pour tester différents aménagements, évaluer la qualité des végétaux cultivés à Paris et vérifier la possibilité de les consommer. Les résultats de cette étude réalisée par l'Agence d'éologie urbaine, le Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris et l'équipe du service d'exploitation des jardins du 13^e seront connus début 2016.



Grâce à Lineberry, les visiteurs ont pu mieux gérer le temps d'attente pour visiter l'Hôtel de Ville.

Une appli pour gérer les files d'attente

Smart city

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, la Ville a testé Lineberry, une application innovante permettant aux usagers de gérer le temps d'attente pour visiter l'Hôtel de Ville. Le principe est simple : il suffit de prendre un ticket digital pour le lieu équipé afin d'éviter de faire la queue. Grâce à une estimation du temps d'attente, le visiteur n'a plus qu'à se présenter lorsque c'est son tour de passer. Les 19 et 20 septembre, ce sont donc plus de 4000 personnes qui ont bénéficié de ce système pour accéder à la visite, soit plus de 30 % du trafic total et plus de 50 % pendant les pics d'affluence. Il a ainsi permis de fluidifier le trafic et d'offrir des temps d'attente inférieurs à une file classique, surtout lors des pics. La Ville de Paris réfléchit à d'autres utilisations de ce système innovant. ●



Paris & moi, édition 2015

Enquête

En 2012, vous étiez 22 000 à participer à l'enquête Paris & moi qui portait sur vos conditions de travail et vos perspectives de carrière. L'exploitation de vos réponses a débouché sur la mise en œuvre de différentes actions prioritaires. Ainsi, pour améliorer les conditions de travail, un plan de rénovation des locaux sociaux a été entrepris, des actions contre la pénibilité au travail se sont traduites par une mécanisation de certaines tâches, notamment pour les agents de la direction des Espaces verts et de l'Environnement et ceux de la direction de la Propreté et de l'Eau. À noter aussi des actions contre les discriminations et en faveur de l'égalité femmes/hommes, à travers la sensibilisation des jurys de recrutement, un nouveau format de fiche de poste, la création de vestiaires dédiés aux femmes pour féminiser certains corps comme celui des éboueurs...

Des avancées depuis 2012

En matière de reconnaissance et de transparence des rémunérations, on peut citer de nouvelles modalités d'évaluation, avec la suppression de la notation pour les agents de catégorie A et les nouveaux formulaires pour ceux des catégories B et C. Par ailleurs, l'ensemble des agents concernés par les primes reçoit désormais un courrier annuel détaillé de celles qu'ils ont perçues. Côté mobilité, le Centre Mobilité Carrière a vu le jour au sein de la direction des Ressources humaines, ainsi que des forums mobilité pour les agents de catégorie C et un mouvement des attachés. Enfin, en direction des encadrants, des parcours de formation obligatoires ont été mis en place, un guide de l'encadrant a été créé et des conférences de l'université des Cadres

abordent différents sujets pouvant les intéresser.

Mesurer les évolutions

Jusqu'au 18 décembre, vous avez la possibilité de participer à l'édition 2015 de Paris & moi. Au total une quarantaine de questions fermées et une ouverte vous permettront de vous exprimer sur différents thèmes, allant de la motivation au travail au sentiment de stress, en passant par celui d'être écouté et associé dans la conduite des projets. Ainsi, une majorité des questions communes avec l'enquête de 2012 permettra de mesurer les évolutions tandis que de nouvelles tiennent compte d'autres problématiques. Si vous disposez d'un ordinateur professionnel, vous recevrez un mail de l'IFOP, partenaire de la Ville dans la réalisation de l'enquête, qui vous permettra de répondre au questionnaire en ligne. Dans le cas contraire, vous le recevrez sous forme papier sur votre lieu de travail ou à votre domicile selon les situations. Une fois rempli, il vous suffira de le retourner en utilisant l'enveloppe T l'accompagnant. Vos réponses seront traitées de manière totalement anonyme et seul l'IFOP y aura accès. La participation du plus grand nombre est essentielle pour intégrer la diversité des métiers et des organisations de la Ville et ainsi refléter le plus fidèlement possible vos opinions. En découleront des actions transverses et des plans d'actions par direction. Les résultats de la consultation comme les actions définies à partir de ses conclusions vous seront présentés via un prochain dossier de *Mission Capitale*. ●

 Plus d'infos sur **IntraParis**

PARIS & moi
2015

Participation citoyenne

Des outils

La participation citoyenne étant désormais l'un des piliers de l'action municipale, il est important que les agents aient la possibilité de maîtriser les outils de ces nouveaux enjeux. La Mission Participation citoyenne de la direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires et le bureau de la Formation de la direction des Ressources humaines ont mis au point un certain nombre de formations à destination des agents de la Ville ayant pour thème la participation citoyenne.

Présentes au catalogue 2016, elles se déclinent sous trois formats. D'une part, un module conférence de deux heures, « Enjeux de la participation citoyenne ». D'autre part, un module généraliste de deux jours, « Accompagner la participation citoyenne ». Enfin, quatre modules thématiques d'une journée chacun : « Conduire une réunion participative », « La conduite de marches exploratoires », « Aller à la rencontre des citoyens sur l'espace public » et « Accompagner les citoyens dans la formalisation de projets ». Ces formations s'avèrent notamment utiles pour les agents de toutes les directions amenés à travailler sur le dispositif du budget participatif.

À noter aussi qu'un guide sur le thème de la participation va prochainement être diffusé aux élus et à l'ensemble des services. Il donnera les règles à respecter pour mener à bien une consultation.

Des outils sont mis à disposition des agents pour bien conduire les actions de participation citoyenne.



Les bibliothèques passent au numérique

Modernisation

Les bibliothèques de la Ville de Paris viennent de lancer un service gratuit de prêt de livres numériques. C'est une grande première en France pour un réseau aussi important. Pour les informer de cette bonne nouvelle, les 300 000 inscrits dans les bibliothèques municipales ont reçu un mail. Il leur suffit désormais de se connecter sur le site dédié (bibliotheque-numerique.paris.fr) pour choisir parmi les 2 250 livres qui composent cette bibliothèque numérique. Ils peuvent télécharger trois documents par mois, dont deux simultanément. Début 2016, 4 000 livres supplémentaires seront ajoutés pour arriver à 15 000 e-books en 2018. Le prêt de livres numériques est réservé à l'ensemble des lecteurs majeurs inscrits dans les bibliothèques de prêt de la Ville. Il dure jusqu'à trois semaines, comme pour les livres papier et les liseuses ; un délai prolongé à six semaines pendant les vacances.

Face à l'essor des pratiques numériques, les bibliothèques

et médiathèques se sont mises à la page en proposant le prêt de liseuses et la consultation de tablettes qui sont également utilisées lors d'ateliers.

Festival Numok

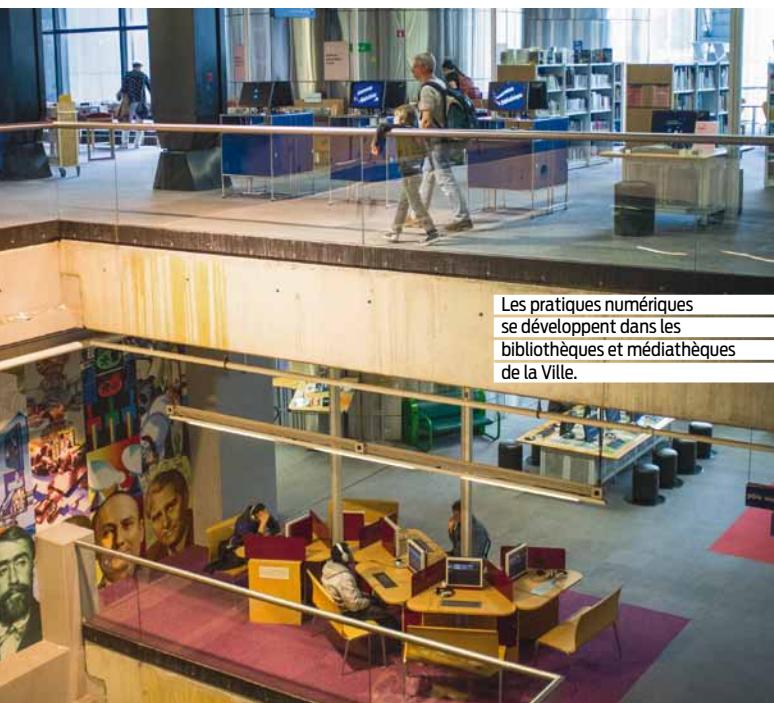
Et dans le même esprit, elles ont organisé cette année la première édition du festival Numok. Pendant deux semaines d'octobre, celui-ci a mis en avant le numérique comme lieu de partage, de jeu et de découverte. Il aura fallu six mois de préparation à 40 agents de 20 bibliothèques pour mener à bien ce projet. Au final, une riche programmation de 250 rendez-vous dans 44 bibliothèques : big data, impression en 3D, robotique, jeux vidéo expérimentaux... De quoi réjouir et intéresser petits et grands. ●

EN SAVOIR + Le livre numérique est une offre complémentaire aux ouvrages papier, dotée d'un budget spécifique.

[Plus d'infos sur IntraParis](#)

Voir la vidéo *Paris vu par* sur les bibliothèques.

Les pratiques numériques se développent dans les bibliothèques et médiathèques de la Ville.



L'AGENDA

Novembre 2015

→ Top recettes

Cette année, le concours de recettes organisé par la direction des Familles et de la Petite Enfance pour ses personnels des établissements d'accueil, dans lesquels les repas sont confectionnés sur place, a pour thème « Reflets d'automne, ou comment évoquer l'automne dans l'assiette par un choix de produits de saison, de couleurs, de formes, de saveurs, de décos... ». L'épreuve finale se tiendra jeudi 26 novembre dans le restaurant administratif de l'Hôtel de Ville.

Janvier 2016



→ Portes ouvertes à l'Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville ouvrira en exclusivité ses portes aux agents et à leurs proches tout au long d'un week-end. Les métiers de la Ville seront mis à l'honneur à travers différentes animations pour les adultes et les enfants, des expositions, des spectacles, des jeux... Rendez-vous les 30 et 31 janvier pour ce moment privilégié à partager en famille ou avec des amis. Le programme sera détaillé dans la *Lettre Capitale* de décembre et sur IntraParis.

Décembre 2015



→ Concert pour la COP21

Parmi les événements organisés à l'occasion de la Conférence sur le climat, un concert de Cerrone avec son et lumière sur l'Arc de triomphe, suivi d'un feu d'artifice, est au programme de la soirée du 5 décembre. Pour l'occasion, le haut de l'avenue des Champs-Élysées sera rendu quelques heures aux piétons.

Mars 2016



→ Crue de la Seine

Du 7 au 18 mars, la préfecture de police organisera un exercice de simulation d'une crue majeure de la Seine en Île-de-France baptisé « Sequana 2016 ». Cet exercice, réalisé en lien avec l'Union européenne, mobilisera durant 15 jours plus de 90 partenaires, dont la Ville de Paris. Un premier exercice de moindre ampleur a déjà été organisé en septembre dernier.



→ Noël à Paris Rendez-vous

La Boutique de Paris propose des animations gratuites parmi lesquelles des contes et activités manuelles pour les enfants, mais aussi une installation surprenante pour dénicher des idées cadeaux. Le 1^{er} décembre, une réduction (hors livres et produits en promotion) est réservée aux agents : 20 % à la boutique sur présentation de la carte professionnelle lors du passage en caisse, 20 % sur la boutique en ligne avec le code promo NOELPARIS à renseigner lors de la finalisation du panier. boutique.paris.fr

Avril 2016

→ « ePrix » de Paris

Pour la deuxième saison du Championnat FIA de Formule E, Paris accueillera une manche. Elle se déroulera le samedi 23 avril autour des Invalides, sur un circuit d'environ 2 km. Cette nouvelle discipline est disputée par des monoplaces 100 % électriques et identiques. Le Championnat a débuté en octobre dans les rues de Pékin et la finale est prévue en juin avec une double manche à Londres.

→ UEFA Euro 2016

Le 12 décembre aura lieu le Final Draw au Palais des

congrès. Un moment clé puisque seront tirées au sort les 24 équipes qui s'affronteront lors du tournoi qui débutera le 10 juin 2016.



LES ÉLAGUEURS SE DÉPLACENT À VÉLO

« L'objectif est d'atteindre zéro émission de CO₂ lors de nos interventions grâce à des souffleuses, tronçonneuses et vélos électriques », raconte Amaury Pollet, chef de l'atelier des Batignolles. Désormais, une équipe de bûcherons élagueurs utilise les vélos pour se rendre sur des chantiers légers.

Le camion d'évacuation n'est plus présent en permanence mais se déplace à la fin du chantier. « C'est un projet que j'ai monté en concertation avec l'équipe. Trois agents de l'atelier sur les dix, Erwan Martineau, Nicolas Peugnet et Sylvain Valeyre, se sont portés volontaires. Cela modifie complètement leur façon de travailler et m'impose d'organiser différemment les chantiers. Par exemple, un petit chantier d'élagage étant géré sur une demi-journée à l'aide de véhicules sera organisé sur deux jours car trois agents maximum pourront intervenir. En contrepartie, il générera moins de bruit et pas de déplacement systématique de véhicules, tandis que le reste de l'équipe pourra être mobilisé sur un chantier d'élagage plus important », s'enthousiasme Amaury Pollet.

CLIMAT : LES AGENTS ONT DES IDÉES

► Suite à la consultation « Une administration plus écologique » menée au printemps, chaque agent a pu proposer, seul ou en groupe, des solutions. Sur les 184 idées postées, sept ont été sélectionnées par le jury après l'analyse de faisabilité menée par les directions. Où en est-on ?

Parmi les idées déjà en place, l'une d'elles concerne depuis septembre l'instauration d'un plat végétarien servi quotidiennement dans les restaurants administratifs de l'Hôtel de Ville et de l' Avenue de France. Le restaurant Mazas est le prochain sur la liste avant la généralisation aux restaurants à forte fréquentation dès 2016, puis à l'ensemble des restaurants d'ici la fin de la prochaine convention avec l'Aspp. Moins de viande dans les repas permet ainsi de réduire considérablement l'empreinte environnementale. Concernant la mise en place de modes de transport doux, l'atelier des Batignolles (17^e) de la direction des Espaces verts et de l'Environnement (DEVE) a reçu fin septembre deux vélos utilitaires pour ses déplacements (lire le zoom). En

matière d'économie d'éclairage, une idée retenue préconise l'installation d'un interrupteur central permettant de s'assurer qu'aucune lumière ne reste inutilement allumée la nuit ou le week-end.

Gestion fine de l'éclairage

« Si ce système reste difficile à généraliser sur les bâtiments, quelques réalisations relatives à la gestion de l'éclairage ont été livrées cette année, comme le groupe scolaire Beaujon (8^e) ainsi que deux bâtiments administratifs, rue de l'Arsenal et boulevard Bourdon (4^e). Selon les espaces et leurs usages, ils mêlent des détecteurs de présence, des commandes à distance ou une gestion centralisée », précise Anne-Gaëlle Baptiste, chargée de mission Transition énergétique et Innovation à la direction du Patrimoine et de l'Architecture. Les Ressources humaines ne sont pas en reste. Une réflexion est menée pour dématérialiser certaines procédures internes. Quant au télétravail, une expé-

rimentation commencera au premier trimestre 2016 avec un panel de volontaires. Pour avoir une diversité des emplois, les directions ont proposé des services qui pouvaient mettre en place le télétravail sur deux jours maximum, ainsi qu'un nombre d'agents intéressés. Le comité de pilotage sélectionnera ceux qui participeront à l'expérimentation, tandis qu'une réunion d'échanges avec les organisations syndicales sera organisée courant novembre et le cadrage présenté au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) début décembre.

Plateforme économie circulaire interservices

Côté redistribution, une plate-forme économie circulaire interservices, pour échanger du mobilier et des matériaux, verra le jour avant l'été 2016. « Les réunions sont en cours avec les directions porteuses du projet pour mettre en place un produit plus transversal que les initiatives existant déjà dans

Moins de viande dans les repas permet de réduire considérablement l'empreinte environnementale.

ZOOM

certaines directions. C'est le cas notamment à la DEVE, qui a créé un outil récemment, à la direction de la Propreté et de l'Eau, ou depuis quelques années à la direction de la Voie et des Déplacements. L'objectif est aussi d'avoir dans les ateliers des référents du réemploi qui puissent coordonner les besoins et assurer un suivi », souligne Anne-Gaëlle Baptiste. À suivre. ●

Plus d'infos sur [IntraParis](#)



Trois agents de l'atelier des Batignolles se déplacent désormais sur les chantiers à l'aide de vélos utilitaires.

LES ÉLAGUEURS SE DÉPLACENT À VÉLO

« L'objectif est d'atteindre zéro émission de CO₂ lors de nos interventions grâce à des souffleuses, tronçonneuses et vélos électriques », raconte Amaury Pollet, chef de l'atelier des Batignolles. Désormais, une équipe de bûcherons élagueurs utilise les vélos pour se rendre sur des chantiers légers.

Le camion d'évacuation n'est plus présent en permanence mais se déplace à la fin du chantier. « C'est un projet que j'ai monté en concertation avec l'équipe. Trois agents de l'atelier sur les dix, Erwan Martineau, Nicolas Peugnet et Sylvain Valeyre, se sont portés volontaires. Cela modifie complètement leur façon de travailler et m'impose d'organiser différemment les chantiers. Par exemple, un petit chantier d'élagage étant géré sur une demi-journée à l'aide de véhicules sera organisé sur deux jours car trois agents maximum pourront intervenir. En contrepartie, il générera moins de bruit et pas de déplacement systématique de véhicules, tandis que le reste de l'équipe pourra être mobilisé sur un chantier d'élagage plus important », s'enthousiasme Amaury Pollet.

CLIMAT : LES AGENTS ONT DES IDÉES

► Suite à la consultation « Une administration plus écologique » menée au printemps, chaque agent a pu proposer, seul ou en groupe, des solutions. Sur les 184 idées postées, sept ont été sélectionnées par le jury après l'analyse de faisabilité menée par les directions. Où en est-on ?

Parmi les idées déjà en place, l'une d'elles concerne depuis septembre l'instauration d'un plat végétarien servi quotidiennement dans les restaurants administratifs de l'Hôtel de Ville et de l' Avenue de France. Le restaurant Mazas est le prochain sur la liste avant la généralisation aux restaurants à forte fréquentation dès 2016, puis à l'ensemble des restaurants d'ici la fin de la prochaine convention avec l'Aspp. Moins de viande dans les repas permet ainsi de réduire considérablement l'empreinte environnementale. Concernant la mise en place de modes de transport doux, l'atelier des Batignolles (17^e) de la direction des Espaces verts et de l'Environnement (DEVE) a reçu fin septembre deux vélos utilitaires pour ses déplacements (lire le zoom). En

matière d'économie d'éclairage, une idée retenue préconise l'installation d'un interrupteur central permettant de s'assurer qu'aucune lumière ne reste inutilement allumée la nuit ou le week-end.

Gestion fine de l'éclairage

« Si ce système reste difficile à généraliser sur les bâtiments, quelques réalisations relatives à la gestion de l'éclairage ont été livrées cette année, comme le groupe scolaire Beaujon (8^e) ainsi que deux bâtiments administratifs, rue de l'Arsenal et boulevard Bourdon (4^e). Selon les espaces et leurs usages, ils mêlent des détecteurs de présence, des commandes à distance ou une gestion centralisée », précise Anne-Gaëlle Baptiste, chargée de mission Transition énergétique et Innovation à la direction du Patrimoine et de l'Architecture. Les Ressources humaines ne sont pas en reste. Une réflexion est menée pour dématérialiser certaines procédures internes. Quant au télétravail, une expé-

rimentation commencera au premier trimestre 2016 avec un panel de volontaires. Pour avoir une diversité des emplois, les directions ont proposé des services qui pouvaient mettre en place le télétravail sur deux jours maximum, ainsi qu'un nombre d'agents intéressés. Le comité de pilotage sélectionnera ceux qui participeront à l'expérimentation, tandis qu'une réunion d'échanges avec les organisations syndicales sera organisée courant novembre et le cadrage présenté au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) début décembre.

Plateforme économie circulaire interservices

Côté redistribution, une plate-forme économie circulaire interservices, pour échanger du mobilier et des matériaux, verra le jour avant l'été 2016. « Les réunions sont en cours avec les directions porteuses du projet pour mettre en place un produit plus transversal que les initiatives existant déjà dans

ZOOM

Moins de viande dans les repas permet de réduire considérablement l'empreinte environnementale.

certaines directions. C'est le cas notamment à la DEVE, qui a créé un outil récemment, à la direction de la Propreté et de l'Eau, ou depuis quelques années à la direction de la Voie et des Déplacements. L'objectif est aussi d'avoir dans les ateliers des référents du réemploi qui puissent coordonner les besoins et assurer un suivi », souligne Anne-Gaëlle Baptiste. À suivre. ●

 Plus d'infos sur IntraParis

Mélanie Gidel, adjointe au chef du bureau de la protection des locaux d'habitation, a passé deux mois à Barcelone.



OPÉRATION COUP DE POING À PARIS

À Paris, 25 000 à 30 000 logements auraient été transformés en meublés touristiques. Au printemps dernier, les équipes de la direction du Logement et de l'Habitat ont mené pour la première fois une opération coup de poing en présence de journalistes. Au programme, le contrôle de 98 immeubles du Marais (3^e et 4^e arrondissements). Les immeubles ont été préalablement identifiés via les annonces sur Internet et les courriers de voisins et riverains se plaignant de nuisances. Les contrôleurs du bureau de la protection des locaux d'habitation (BPLH) ont été équipés de tablettes 3G afin de comparer en direct les photos des annonces aux logements. Résultat : 101 infractions constatées. Les propriétaires sont invités à les régulariser sous peine de saisine des tribunaux.

HARO SUR LES LOCATIONS TOURISTIQUES IRRÉGULIÈRES

► Avec Paris, Barcelone fait partie des villes qui comptent le plus de locations touristiques. Pour défendre le logement et les habitants, la mairie barcelonaise a décidé de suspendre la délivrance des autorisations et de renforcer les contrôles. Mélanie Gidel a passé deux mois sur place dans le cadre du programme Léonard. Extraits de son blog.

La lutte contre les locations touristiques irrégulières ne repose pas sur les mêmes fondements à Paris et à Barcelone. Il est vrai que les enjeux en matière de logement et de tourisme ne sont pas les mêmes dans les deux villes. Pour résumer, l'action de la Mairie de Paris repose principalement sur une réglementation qui vise à maintenir le parc de logements existants en encadrant leur transformation en locaux commerciaux. À Barcelone, en revanche, l'objectif de la ville est avant tout de réduire les nuisances liées au tourisme, secteur qu'elle cherchait par ailleurs à promouvoir très activement jusqu'à récemment. L'encadrement des locations touristiques relève d'ailleurs principalement de la réglementation sur le tourisme et sur les activités économiques et, dans une moindre mesure seulement, sur le logement. »

Suspension des licences

« Les locations touristiques y restent considérées comme des logements qui doivent répondre aux normes d'habitabilité en

vigueur. Les propriétaires doivent déclarer leur activité à la mairie et s'engagent à offrir un niveau minimal de qualité et de confort aux touristes, mais aussi à garantir la tranquillité des voisins. Autre élément de surprise en comparaison avec la situation parisienne : la démarche pour obtenir le droit d'exercer une "activité touristique" dans un logement était un jeu d'enfant... jusqu'à la suspension pure et simple de cette procédure en 2014, suite à l'envolée du nombre de locations touristiques et aux mobilisations des riverains gênés par des nuisances dans les immeubles et les quartiers. »

Multiplication des contrôles

« Le service qui m'a accueillie dépend de la direction de l'Urbanisme de la mairie de Barcelone. L'équipe est passée il y a un an de 13 à 45 personnes avec l'embauche de 20 inspecteurs, 8 administratifs et 4 juristes. Ce recrutement inédit fait partie des mesures prises contre les nuisances liées au tourisme de masse dans la ville. Jusque-là, le service ne réalisait pas de contrôles mais apportait un support aux équipes d'inspecteurs des mairies d'arrondissement. Les nouveaux inspecteurs interviennent dans toute la ville et uniquement sur les activités touristiques, contrairement aux inspecteurs

des mairies d'arrondissement dont le champ d'intervention est plus large. Ils travaillent en binôme et partagent leur temps entre les visites sur le terrain et la rédaction des rapports d'enquête. Chaque binôme est chargé de contrôler une liste de locaux repérés par les services de la mairie, souvent signalés par des voisins ou la police municipale. Les inspecteurs doivent prouver que le local a été loué pour de courtes durées à au moins deux personnes différentes au cours d'une année. Cette méthode contrainte est cependant en cours de révision car elle impose plusieurs passages dans chaque local. Le propriétaire recevra par la suite un courrier fixant le montant de l'amende si l'infraction est caractérisée. Lorsque tous les recours sont épuisés, la mairie a la possibilité de mettre le local sous scellé si l'activité persiste, ce qui pour le moment a surtout été pratiqué pour les magasins de souvenirs illégaux.

La nouvelle majorité municipale, issue du mouvement Podemos, entend renforcer ces contrôles et redéfinir la place du tourisme en général dans la ville. Parmi les mesures envisagées, la transformation des locations touristiques illégales en logements sociaux ! »

 Lire le blog sur IntraParis

dossier

PARIS, ENGAGÉ POUR LE CLIMAT



► **MOBILISATION.** Depuis plus d'un an, la Ville se prépare à accueillir la conférence mondiale sur le climat. Tous les agents sont concernés par cet événement essentiel pour la planète.

► **ÉCONOMIE CIRCULAIRE.** Les États généraux du Grand Paris de l'économie circulaire ont lancé l'année de la COP21 en mars dernier. Une démarche qui va se poursuivre avec les directions pour établir la feuille de route municipale.

► **ÉVÉNEMENTS.** De grands événements ont pour objectif de sensibiliser le public au climat, parmi lesquels certains sont portés par la Mairie de Paris.

La Conférence Paris Climat 2015 (COP21) organisée par le gouvernement sous l'égide de l'ONU se tiendra au Parc des expositions du Bourget du 30 novembre au 11 décembre. Vingt mille délégués venus des 196 pays signataires travailleront à un nouvel accord pour la sauvegarde de la planète, qui entrera en vigueur à partir de 2020. Il engagera l'ensemble des nations dans une réduction globale des émissions de gaz à effet de serre, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial à 2 °C maximum. Paris jouera un rôle de premier plan pour mobiliser le territoire sur les enjeux climatiques. La Ville plaidera notamment, avec les réseaux mondiaux de collectivités représentés à la

conférence, pour la reconnaissance du rôle des villes dans la lutte contre les dérèglements climatiques. Le 4 décembre à l'Hôtel de Ville, Anne Hidalgo et Michael Bloomberg, envoyé spécial des Nations unies pour les villes et le changement climatique, coprésideront le Sommet des élus locaux pour le climat. Il réunira 1000 maires et élus locaux internationaux qui proposeront des solutions concrètes mises en œuvre par les collectivités. Durant quatre jours, plus de dix réseaux de villes internationaux seront également accueillis, transformant l'Hôtel de Ville en un véritable laboratoire d'échange et d'engagement. Chaque réseau travaillera en marge du Sommet sur ses objectifs et ses priorités stra-

giques. Au-delà des manifestations destinées à sensibiliser et informer le grand public, pour lesquelles la Ville apportera son soutien, la COP21 représente une opportunité pour elle de mettre en avant ses bonnes pratiques en matière de politique climatique. Avec le Plan Climat-Énergie adopté en 2007, l'administration s'est fixé des objectifs à atteindre en 2020, en prenant comme repère l'année 2004. Au programme : réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques du parc municipal et de l'éclairage public, mais aussi atteindre 25 % de consommations énergétiques provenant des énergies renouvelables. ●



projets qui ont vu le jour ces dernières années dans la capitale. Ainsi, parce que le transport est la première source de pollution de l'air, la Ville s'est fixé l'objectif ambitieux de réduire les émissions de CO₂ liées à la circulation intramuros de 60 % entre 2001 et 2020. Cela passe par un renforcement des transports en commun pour réduire l'utilisation de la voiture, avec notamment la création du tramway. La création d'Autolib' en 2011 et plus récemment d'Utilib' pour les véhicules utilitaires y contribue. Sans oublier le développement de services de véhicules partagés et la réduction de la vitesse avec, entre autres, les zones 30 que la Ville entend généraliser. Mais aussi l'encouragement des circulations douces comme le vélo via Vélib' et la création des pistes cyclables ou l'utilisation des voies navigables pour le transport des marchandises. Face aux véhicules les plus polluants, notamment les diesel, la Ville a pris des mesures dont certaines sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet et se poursuivront jusqu'en 2020. Aussi, l'objectif municipal est de supprimer le diesel de l'ensemble de la flotte municipale d'ici 2020 grâce à leur remplacement systématique par des motorisations alternatives (GNV, électricité...).

→ MOBILISATION GÉNÉRALE

▶ Depuis septembre 2014, la Ville s'est mise en ordre de marche pour accueillir la COP21. Toutes les directions sont impliquées de près ou de loin dans l'organisation de cet événement majeur, qui sera aussi l'occasion de mettre en avant les actions qu'elles mènent pour le climat.

Crée au Secrétariat général, la Mission Paris 2015 joue un rôle de pilotage et de coordination à travers un travail étroit mené notamment avec les cabinets des adjoints concernés, les missions Énergies-Climat-Résilience et Ville intelligente et durable du SG, la délégation générale aux Relations internationales et l'ensemble des directions. Si elle coordonne leurs actions et facilite la circulation de l'information en interne, elle est aussi la porte d'entrée des interlocuteurs externes. « Nous travaillons avec le Secrétariat général de la COP21, la préfecture de police pour les événements, ainsi qu'avec le milieu associatif qui compte de nombreux porteurs de projets », précise Stéphane Delanoë, responsable de la Mission Paris 2015. Celle-ci intervient également dans le processus de validation et d'évaluation des événements labellisés par la Ville « Paris pour le climat », en lien avec la direction de l'Information et de la Communication (DICOM). Cette labellisation, différente de celle de l'État, permet à des projets portés par des organisations de s'approprier une identité visuelle commune aux projets organisés et soutenus par la Ville. « La Mission anime par ailleurs différents comités de pilotage avec les élus, un comité opérationnel ainsi que des comités restreints destinés à régler des points urgents », ajoute

Stéphane Delanoë. Un réseau de référents Économie circulaire a été constitué pour faciliter la remontée d'informations et d'idées ainsi que le partage d'expériences entre l'ensemble des directions.

La COP21 ne se limite pas aux quelques jours de conférences. Différentes étapes ont jalonné cette année. Le top départ a été lancé en mars dernier avec les États généraux de l'économie circulaire à l'Hôtel de Ville. Les directions et les mairies d'arrondissement ont pour leur part proposé un certain nombre d'actions qu'elles ont mis en place tout au long de l'année, parmi lesquelles un événement pédagogique au Parc floral avec les enfants des écoles, la Journée sans voiture le 27 septembre dernier, Paris Plages et Nuit Blanche, qui sont deux événements estampillés écoresponsables... De nombreuses animations auront lieu pendant la conférence.

Lutter contre la pollution

Pour autant, la Ville n'a pas attendu la COP21 pour mettre en place des actions en matière de transition énergétique et de lutte contre la pollution. Rénovation de logements, création d'écoquartiers, développement des mobilités douces, accroissement de la place de la nature et de l'eau en ville, gestion responsable des déchets... autant de

Des pratiques innovantes

En matière d'urbanisme, Paris poursuit l'aménagement des écoquartiers, dont la Zac Clichy-Batignolles (17^e) est un exemple de recours à des pratiques vertueuses et innovantes en termes de performance énergétique ou de végétalisation. D'autres projets urbains répondent également à cette démarche, tels que la Gare de Rungis (13^e) ou le futur écoquartier Saint-Vincent-de-Paul (14^e). C'est le cas également de plusieurs équipements municipaux comme le groupe scolaire Olivier-de-Serres (15^e) qui est devenu un bâtiment écologique modèle, ou la crèche située rue Piat (20^e), dont la toiture est entièrement végétalisée et intègre une production d'eau chaude solaire. De son côté, le programme de réhabilitation thermique des écoles continue afin de réduire de 30 % la consommation énergétique des bâtiments et leurs émissions de gaz à effet de serre. Cent écoles ont déjà été rénovées et 140 nouvelles le seront à partir de l'été 2016. D'autres innovations concernent le chauffage des bâtiments pour diminuer la consommation des ressources. Après l'expérimentation concluante de récupération de la chaleur à partir des eaux usées à l'école

Wattignies (12^e) et pour une partie de l'Hôtel de Ville, ce sera au tour de la piscine Aspirant-Dunant (14^e) de tester ce mode de chauffage à partir de début 2016. Quant à l'éclairage public, il représente le second poste de consommations énergétiques de l'administration. Un marché de performance énergétique engagé depuis 2011 vise 30 % d'économie. Par ailleurs, la Ville expérimente des solutions d'éclairage public innovantes, comme l'avenue Trudaine (9^e) qui est la première voie circulée équipée de luminaires à LED, ou la mise en place de détecteurs de présence pour les piétons et cyclistes notamment sur le boulevard de Courcelles (8^e). Dès le 1^{er} janvier 2016 et conformément aux engagements pris par la Ville dans le cadre du Plan Climat-Énergie, les bâtiments municipaux et l'éclairage public seront principalement alimentés à partir d'une électricité verte, c'est-à-dire à 100 % d'origine renouvelable.

Après la COP21, les actions se poursuivront. Une réflexion est engagée sur les sacs en plastique, une charte de l'écoconception des événements est à l'étude, une charte sur le gaspillage alimentaire va être votée, une réflexion concerne la restauration scolaire pour moins de gaspillage et davantage de bio dans le circuit court... Et certaines commandes publiques vont être groupées avec des villes européennes afin d'accélérer la transition énergétique et réaliser des économies. Les premiers marchés concernent les véhicules utilitaires, berlines non diesel et les bennes de collecte de déchets. ●

DÉPLACEMENTS

Le Plan de déplacement de l'administration parisienne (PDAP), signé en 2011, vise à réduire la part des déplacements automobiles dans les trajets domicile-travail des agents, notamment en encourageant financièrement l'achat de vélo à assistance électrique ou en remboursant intégralement les abonnements Vélib' des agents. Il favorise également l'usage des solutions les moins émettrices de gaz à effet de serre pour les déplacements professionnels grâce à la mise en place de service d'auto-partage ou d'outils informatiques permettant l'organisation de réunions à distance. Ce document fera l'objet d'une révision en 2016, pour laquelle les agents seront consultés. Passage au Conseil de Paris prévu en septembre 2016.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

► Paris est particulièrement engagé dans ce domaine à travers un certain nombre d'actions qui vont du recyclage des déchets de chantier à la création de huit ressourceries-recycleries, en passant par la prévention des déchets.

Le 11 mars à l'Hôtel de Ville, Paris a lancé les États généraux du Grand Paris de l'économie circulaire. Ils ont pour objectif de généraliser l'ensemble des initiatives pour passer d'une société du jetable à une société du durable, en faisant émerger de nouvelles solutions dans les modes de production, de consommation et de distribution des biens et services. Ils se sont poursuivis sous la forme de groupes de travail avec toutes les parties prenantes franciliennes et 20 collectivités du Grand Paris. Les travaux ont été restitués lors d'une assemblée plénière en septembre à l'Hôtel de Ville et publiés dans un Livre blanc regroupant 65 propositions d'actions.

« UNE TRÈS BONNE ENTENTE COLLECTIVE »

YANN FRANÇOISE

Responsable de la division Climat-Énergies et Économie circulaire à l'Agence d'écologie urbaine de la direction des Espaces verts et de l'Environnement (DEVE)

« Le pilotage de cet événement a été confié à la direction des Espaces verts et de l'Environnement. C'est une opération de longue haleine que nous avons orchestrée en totalité : imaginer le dispositif de concertation, gérer l'animation sur l'ensemble des groupes de travail avec un prestataire unique afin d'avoir la même qualité de synthèse, collecter les propositions pour les retrancrire dans le Livre blanc, organiser les trois jours de clôture. Nous avons travaillé avec les 20 villes partenaires et la surprise positive concerne la très bonne entente collective. Nous avons tout partagé et la moitié des ateliers a été accueillie en dehors de Paris. Pour chacun des ateliers, un représentant de l'Agence était toujours

présent, accompagné si besoin par un spécialiste d'une autre direction de la Ville selon les thématiques. Au total, plus de 200 participants ont réfléchi ensemble sur le concept de l'économie circulaire afin d'émettre des propositions reprises dans le Livre blanc autour de huit thématiques.

Durant les trois jours de clôture qui se sont tenus à l'Hôtel de Ville du 14 au 16 octobre, 1340 participants ont assisté à 50 heures de débats. La DPE, la DDEES et la DDCT nous ont prêté main-forte. Trente-cinq personnes de la DEVE sont également venues pour nous aider à gérer ces journées, sans oublier la DICOM. Un défilé de mode a été organisé avec des vêtements de récupération, notamment à partir des anciens rideaux de l'Hôtel de Ville. Le pacte signé par huit communes les engage à mettre en place six actions prioritaires et à travailler ensemble autour des quatre chantiers métropolitains. La clôture est donc la première étape.

Tout commence maintenant puisque nous allons travailler avec les directions pour établir la feuille de route municipale. À noter que l'application des actions dépend des problématiques de chaque ville. La DEVE va piloter cette traduction pour Paris. Parmi les chantiers prioritaires : l'uniformisation des systèmes de tri qui actuellement diffèrent selon les communes. Le plan de lutte contre le gaspillage alimentaire va quant à lui être présenté au Conseil de Paris. Dorénavant, avec la direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires, nous allons faire en sorte de ne pas perdre la qualité de ce travail engagé avec nos collègues métropolitains pour le faire vivre sur la durée. » ●

EN SAVOIR + Les six actions prioritaires concernent la commande publique, le gaspillage alimentaire, l'agriculture urbaine, la valorisation des déchets par filière, la charte écoconstruction et la charte événements responsables.

→ DES ÉVÉNEMENTS TOUS AZIMUTS

► La Ville est partie prenante pour un certain nombre d'événements qui mettent à contribution les services. Focus sur deux d'entre eux qui valorisent les savoir-faire de la Ville et présentent des concepts d'avenir totalement innovants.



Le Pavillon circulaire

Installé pendant trois mois sur le parvis de l'Hôtel de Ville, ce bâtiment de 80 m² met en œuvre les principes de l'économie circulaire où les déchets des uns sont les ressources des autres. Le projet a été conçu par le cabinet d'architecte à l'origine de l'exposition « Matière grise » qui s'est tenue l'année dernière au Pavillon de l'Arsenal. À la fois démonstrateur du potentiel de réemploi dans l'architecture et lieu convivial d'échange et de rencontre autour d'un café solidaire, il accueille jusqu'au 3 janvier une programmation riche : expositions, débats, rencontres, spectacles pour les plus jeunes...

www.paris.fr

PROGRAMME // Retrouvez le programme complet des événements : l'exposition « Empreinte » à l'Hôtel de Ville, la tour Eiffel transformée en forêt virtuelle, un cadran géant constitué de fragments d'iceberg place de la République...

« UN PROJET PARTICIPATIF »

THIERRY MAURER

Chef d'exploitation à la direction du Patrimoine et de l'Architecture (DPA)

« Parce que les délais impartis étaient très courts, une entreprise privée a construit la charpente. Nous avions ensuite quatre semaines pour finaliser le pavillon : poser le plancher, isoler, installer l'électricité et le chauffage, habiller l'intérieur et l'extérieur, peindre, aménager un plancher extérieur pour permettre un accès handicapé. Quasiment tous les matériaux utilisés sont issus de la récupération, à l'exception de quelques pièces d'électricité en raison des normes de sécurité. Ainsi, pour habiller la façade, Paris Habitat nous a donné 180 portes en bois provenant d'une opération de réhabilitation d'un immeuble de

logements HLM du 19^e. Elles ont d'abord été entreposées dans un conteneur maritime que les TAM ont livré sur le parvis dès le début du montage. Il a alors fallu retirer certains éléments tels que les blindages, et couper les portes à la bonne dimension avant de les poser. Nous avons aussi récupéré de la laine de roche issue de la rénovation de la toiture d'un entrepôt de supermarché pour isoler le bâtiment, d'anciens panneaux d'exposition en bois pour le sol et les murs, un plancher de Paris Plages que nous avons un peu modifié pour l'accès extérieur. Les vitrages Plexiglas et les tasseaux en bois sont quant à eux extraits des surplus de chantiers parisiens. De son côté, l'éclairage est réalisé avec des luminaires urbains récupérés chez le prestataire de la Ville que nos ateliers ont équipés d'ampoules LED. Le mobilier a été collecté auprès des déchetteries parisiennes. Environ 70 chaises ont été restaurées dans nos ateliers puis des agents de la direction de la Propreté et de l'Eau les ont peintes en blanc.

Pour ce projet participatif, nous avons lancé un appel à volontaires auprès des agents de tous les ateliers de la direction, aussi bien dans les Sections locales d'architecture (SLA) que dans les ateliers spécialisés. L'objectif était de recruter une soixantaine d'agents pour en avoir une vingtaine chaque semaine sur les quatre nécessaires à l'installation. Le projet leur a été présenté mi-septembre. Leur mission étant de tout construire, ils devaient être polyvalents pour les tâches de manipulation et ne pas se consacrer uniquement à leur corps de métier. Même si au départ nous avons eu du mal à recruter, les volontaires ont finalement été nombreux. Les agents ont pris conscience de l'attente de la mairie par rapport à la COP21, ils se sont approprié la construction et ont mis beaucoup de bonne volonté pour la mener à bien. » ●

EN SAVOIR + Le Pavillon circulaire sera démonté début 2016 puis réinstallé de façon permanente dans le 14^e arrondissement pour devenir le club-house d'une association sportive au stade Élisabeth.



Le Paris de l'Avenir

La Ville se mobilise avec les acteurs privés, les chercheurs et les associations pour valoriser auprès du grand public des solutions concrètes au service de la transition énergétique et de la lutte contre le dérèglement climatique. Jusqu'à mi-décembre, près de 100 démonstrateurs sont exposés sur l'espace public – Berges de Seine, bassin de la Villette, avenue Winston-Churchill, parvis de l'Hôtel de Ville – pour sensibiliser les Parisiens et les visiteurs à ces problématiques. Au programme : un arbre qui capte l'énergie solaire permettant de recharger son portable, un lampadaire solaire doté de panneaux photovoltaïques, une éolienne dont les pales s'adaptent à la vitesse du vent...

« UN OUTIL D'ACCÈS À L'INNOVATION »

ALEXIS DOUSSELAIN

Chargé de mission Innovation à la direction du Développement économique, de l'Emploi et de l'Enseignement supérieur (DDEEES)

« L'objectif est de mettre en valeur les innovations technologiques à Paris à travers des expositions sur l'espace public. Il s'agit d'un vrai outil d'accès à l'innovation pour le grand public. Nous avons donc lancé un appel à manifestation d'intérêt sans savoir quel résultat il pouvait donner, car cette exposition de prototypes est une première. Au total, nous avons reçu 200 candidatures venant d'entreprises, de centres de recherches ou encore de collectivités. Cette exposition représente une vraie vitrine pour elles. L'agence de développement économique de la Ville, Paris&Co, a réalisé à nos côtés le sourcing des entreprises et reste en lien au jour le jour avec celles finalement retenues. Les projets écartés posaient notamment des problèmes d'installation sur l'espace public ou de sécurité du public. Une fois la centaine de projets arrêtée, nous avons rencontré les directions pour leur demander leur aide car, s'il s'agissait au départ d'une opération portée par la DDEEES, nous avons vite eu besoin d'autres

compétences. Et nous avons reçu l'appui du secrétaire général pour les mobiliser. Cette collaboration interdirections s'est révélée très intéressante et a été pour moi l'occasion de découvrir la richesse des métiers de la Ville. Tout le monde y a mis de la bonne volonté et a trouvé des idées pour pallier le manque de budget et respecter les délais initialement fixés. Beaucoup de propositions du scénographe ne pouvaient pas être retenues, faute de moyens. La DPA a alors imaginé des solutions. Par exemple, les agents ont travaillé à la conception de moulins à vent afin de ne pas avoir à les acheter, et de les réaliser en série en interne. Ils ont directement aménagé des supports pour exposer les prototypes, comme des conteneurs, transportés d'un site à l'autre par les équipes de la DILT. Nous nous sommes rapprochés de la DPP pour le gardiennage et, au préalable, nous avions fait appel au service des canaux de la DVD pour savoir si nous pouvions immobiliser un quai pendant un mois sur le bassin de la Villette. La DICOM est elle aussi un partenaire important, notamment pour son savoir-faire en matière de création visuelle, d'organisation d'événements et de relations presse. Sans oublier les contacts avec Paris Numérique puisque le site que nous avons réalisé doit devenir le hub de l'info sur la COP21. Côté financement, nous avons réussi à obtenir des partenariats avec une quinzaine d'entreprises. Pour l'exposition qui se tiendra

SUR LE PARVIS

Les solutions de la Ville et de ses partenaires seront présentées sur le parvis durant la COP21, du 30 novembre au 13 décembre. Gérée par la DEVE, l'exposition valorisera le savoir-faire municipal à travers différentes actions. La maquette de l'opération Chapelle internationale (18^e) permettra d'illustrer la logistique urbaine ainsi que l'agriculture urbaine installée sur 4 000 m² du toit de l'hôtel de logistique. Un autre exemple concerne la Zac Clichy-Batignolles qui est typique du Plan Climat-Énergie.

Il y aura aussi une maison solaire. La DEVE va végétaliser quelques toits de conteneurs et créer un mur végétalisé pour illustrer la politique de verdissement de la Ville. Dans le cadre du programme alimentation durable et lutte contre le gaspillage alimentaire, une table tactile avec une application Menu carbone permettra de connaître les émissions carbone de son repas.

sur le parvis mettant en valeur les réalisations de la Ville en termes d'économie d'énergie, de végétalisation, de mobilités douces et des démonstrateurs industriels innovants, nous nous sommes alors coordonnés avec la DEVE pour aboutir à un projet commun.

Notre objectif est de profiter de l'événement de la COP21 pour faire venir des personnes présentes au Bourget. La scénographie au bassin de la Villette sera particulièrement originale et attractive et l'exposition a été conçue en français et en anglais. Nous allons proposer des animations aux écoles du 19^e arrondissement pour sensibiliser les élèves. Nous travaillons aussi avec les acteurs locaux ainsi qu'avec la mairie d'arrondissement, notamment pour que les conseils de quartier s'en servent. Des associations nous ont également contactés pour investir l'endroit. Et nous allons en profiter pour valoriser ce que font les start-up parisiennes en matière de transition énergétique. » ●

 Plus d'infos sur parisdelavenir.paris

EN SAVOIR + Trois balades COP21 ont été créées par la DEVE à l'intention des Parisiens et des délégations internationales. Elles valorisent le travail des directions et des sociétés d'économie mixte.

DU VOTE À LA RÉALISATION

► Neuf projets parmi les quinze proposés par la Ville ont été choisis par les Parisiens lors du premier budget participatif lancé en 2014. Les premières réalisations commencent à voir le jour dans la capitale. Tour d'horizon.

Sur le mur de la rue Léon-Schwartzberg (10^e) qui mène à la médiathèque Françoise-Sagan ouverte au printemps, une imposante panthère réalisée au bâton à l'huile, la « Panthère cosmique », accueille le visiteur. Cette constellation à visage animal de l'artiste Philippe Baudelocque a été financée par le budget participatif. Le Département de l'art dans la ville de la direction des Affaires culturelles s'est chargé de la mise en œuvre, en lien avec la médiathèque, la mairie du 10^e, le service des Bâtiments culturels et d'autres directions (Urbanisme, Voirie et Déplacements et Immobilier, Logistique Transports).

Des projets tous azimuts
À quelques rues de là, l'école municipale a reçu un kit de jardinage permettant de réaliser un jardin pédagogique, à l'instar de ceux qui existaient déjà dans 350 écoles maternelles et élémentaires. Quatre-vingts écoles ont été équipées avant l'été, 250 autres pendant les vacances. Ce projet « Cultiver dans les écoles » associe la communauté éducative et les associations sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. De leur côté, 14 lauréats ont été retenus suite à un appel d'offres pour la création d'es-

paces de travail partagés entre étudiants et entrepreneurs. En donnant aux Parisiens la possibilité de prendre part aux projets façonnant leur ville, une nouvelle manière de travailler se dessine pour les services chargés de les concrétiser. Pour le budget participatif 2015, les Parisiens ont proposé plus de 5 000 idées. Après étude par les directions, 77 projets parisiens et 547 projets d'arrondissement ont été soumis au vote. Huit projets pour Paris sont arrivés en tête et 180 pour les arrondissements. ●

[Plus d'infos sur paris.fr](#)

[Voir les résultats du vote 2015.](#)

Une nouvelle manière de travailler se dessine pour les services.



LES KIOSQUES RÉNOVÉS

La rénovation des 34 kiosques situés dans les parcs et jardins a démarré conformément au projet « Des kiosques pour faire la fête ». Pendant les beaux jours, ils accueilleront des activités culturelles et sportives et seront plus largement mis à la disposition des Parisiens.

UNE FRESQUE MURALE

Première réalisation du projet culturel « Les œuvres d'art investissent la rue », la « Panthère cosmique » de Philippe Baudelocque habille le mur qui mène à la médiathèque Françoise-Sagan (10^e).

 [Voir la vidéo de sa création sur IntraParis](#)



ZOOM

« NOUS AVONS PRIVILÉGIÉ LES MURS D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX »

« La majorité du programme des murs végétalisés sera mise en œuvre d'ici la fin de l'année. Ce programme a été défini avec les élus. Pour des questions d'autorisation, nous avons privilégié les murs d'équipements municipaux. Mais ces petits projets nécessitent néanmoins de déposer pour chacun une déclaration préalable de travaux auprès de la direction de l'Urbanisme qui instruit les dossiers. Certains sont soumis à l'avis des Architectes des Bâtiments de France, notamment dans le centre de Paris. Nous avons déjà entrepris un travail en amont avec le chef du service territorial de l'Architecture pour lui présenter notre démarche et, pour le moment, nous n'avons reçu aucun refus. Les quelques changements de sites par rapport au programme initial sont liés à des problèmes techniques. Tous ces projets

ont donc besoin d'une analyse technique et d'une mise en forme soignée pour obtenir les accords et être réalisés. Notre service, chargé de piloter l'opération, réalise la conception et les études. Le système de végétalisation repose sur des plantes grimpantes résistantes qui se fixent de manière autonome directement sur les murs ou via des structures câblées. Après quelques mois, les plantes commencent à se développer avant d'atteindre leur maturité en deux ou trois ans. Côté entretien, les murs nécessitent un arrosage régulier par les équipes les premiers temps et une taille ensuite si besoin. »

DAVID LACROIX, chef de la division Espace public au service du Paysage et de l'Aménagement, direction des Espaces verts et de l'Environnement

DES ÉCO POINTS MOBILES

Créé dans le cadre du projet « Trier ses déchets au plus près », ce service permet aux habitants de venir déposer leurs petits encombrants et de bénéficier des conseils des agents sur les gestes de tri. La remorque aménagée prend place sur différents sites selon un planning.



DES MURS VÉGÉTALISÉS

Arrivés en tête du choix des Parisiens, 41 murs seront végétalisés dans le cadre du projet « Des jardins sur les murs ». Une quinzaine a déjà été réalisée, essentiellement sur des équipements municipaux.



DES ESPACES DE COWORKING

Quatorze lauréats ont été retenus suite à un appel à candidature pour la création de lieux de rencontre entre étudiants et entrepreneurs. Ces espaces de travail partagés favoriseront les échanges et faciliteront l'insertion professionnelle des jeunes.



CAP SUR LA RENTRÉE

▶ Pour bien préparer la rentrée, les directions sont à pied d'œuvre durant l'été. Tout doit être fin prêt pour le jour J. Trois agents racontent les coulisses.

Quels sont les enjeux à chaque rentrée ?

HÉLÈNE BERTHE : Assurer la sécurité pour les 250 équipements de proximité de l'arrondissement. Nous programmons les travaux annuels demandés par les directions gestionnaires : maintenance, entretien et modernisations. Notre objectif est que les occupants soient satisfaits et que les travaux améliorent les conditions d'usage du bâtiment. Ils ont lieu durant les deux mois de vacances mais, rentrée oblige, pas question d'aller au-delà. Il faut donc se garder un peu de temps pour le nettoyage, l'aménagement et les éventuels retards des entreprises.

ISABELLE RAMONA : Accueillir nos 1 200 élèves dans de bonnes conditions pour pratiquer l'une des 80 disciplines proposées. Cela signifie trouver pour chacun d'eux un enseignant, un cours, une salle. Mais aussi développer des actions pour toucher de nouveaux publics : par exemple, la mise en place de l'ARE, de nouveaux partenariats avec le monde scolaire. Dès le mois d'avril, nous préparons la rentrée en tenant compte des politiques impulsées par la Ville et de la variation des inscrits. Réussir l'inscription des nouveaux élèves est également un gros enjeu, la nouvelle procédure par tirage au sort y contribue et tend vers un système plus équitable et plus sécurisé.

JEAN-BAPTISTE LARIBLE : Faire en sorte que les écoles soient prêtes à recevoir la communauté scolaire le jour de la prérentrée. Cela impose d'avoir bien calé la fin des travaux d'été. C'est un souci d'inquiétude puisque des aléas sont toujours possibles. Il faut aussi faire les derniers ajustements d'équipes, tant pour les personnels d'animation que pour les personnels de service, en tenant compte des dernières promotions et en intégrant les lauréats de concours. Une satisfaction cette année : pour les person-



HÉLÈNE BERTHE

Ingénierie des travaux à la section locale d'architecture 19, direction du Patrimoine et de l'Architecture (DPA)

ISABELLE RAMONA

Directrice du conservatoire du 18^e arrondissement, direction des Affaires culturelles (DAC)



nels de service, nous sommes parvenus à communiquer aux directeurs d'école une première version des équipes avant la fin d'année scolaire, ce qui a permis de limiter le nombre de mouvements de rentrée. Il convient enfin de rencontrer les nouveaux directeurs, seize cette année pour le 20^e.

Quelles actions ont été menées cette année ?

HÉLÈNE BERTHE : L'école des Alouettes a été fermée fin avril suite à un incendie. Nous nous sommes engagés à la rouvrir pour la rentrée. Le gymnase a été ravagé et les conséquences étaient énormes en raison des fumées ayant envahi tout l'établissement, sans compter le système de sécurité incendie qu'il a fallu remplacer. Ces travaux ont par la même occasion permis de moderniser les peintures et les sols, noircis par l'incendie. Tous les services ont été mis à contribution et l'école a pu ouvrir *in extremis*. Même s'il y a des aléas de chantier chaque année, ce genre de travaux reste exceptionnel.

ISABELLE RAMONA : Concernant le tirage au sort, nous avons organisé en amont des journées d'information avant l'ouverture de la plateforme Internet dédiée. Côté pédagogie, nous avons élaboré des dispositifs expérimentaux. Par exemple, le Plan d'éveil à l'école, qui va toucher 200 élèves de CP dès cette année. Cette démarche est menée en partenariat avec les professeurs des écoles, ceux de la Ville de Paris et du conservatoire. Elle demande une importante coordination et une forte implication des personnels de terrain.



JEAN-BAPTISTE LARIBLE

Chef de la circonscription des Affaires scolaires et de la Petite Enfance (CASPE 20), direction des Affaires scolaires (DASCO)

JEAN-BAPTISTE LARIBLE: L'école maternelle de la rue des Couronnes est fermée pour travaux toute l'année scolaire. Il a donc fallu reloger ses six classes, et comme aucune école-relais n'était assez proche pour les accueillir, nous les avons finalement dispatchées dans trois écoles du quartier. Nous avons dû réaliser quelques travaux dans les écoles d'accueil. Si, au départ, il y avait des réticences, aujourd'hui, plus de doute, cette solution

s'avère très satisfaisante. Autre action notable : la mise en place d'une très petite section dans l'école rue de Tourtille, qui s'est traduite par des commandes de matériels spécifiques et quelques aménagements, notamment le déplacement du dortoir.

Quelles sont les contraintes ?

HÉLÈNE BERTHE: Deux mois, c'est court. D'autant que certains travaux ne peuvent pas avoir lieu quand il pleut, comme l'étanchéité ou la végétalisation. Et les fournisseurs sont souvent fermés en août, ce qui complique les commandes urgentes. De plus, pour des questions de sécurité, les entreprises ne peuvent pas forcément intervenir en même temps. Les vacances d'été sont donc les périodes les plus intenses pour nous. Il faut être systématiquement sur le terrain pour voir ce qu'il s'y passe, coacher les entreprises et tout vérifier pour éviter le moindre dérapage. Cette année encore, nous avons tenu dans les deux mois et nous avons de bons retours sur l'école des Alouettes. C'est un challenge que nous avons réussi à relever.

ISABELLE RAMONA: Notre contrainte majeure est l'exiguïté du bâtiment, ce qui nous oblige à délocaliser une partie des cours. Cependant, nous continuons à étoffer notre offre d'enseignement et à initier des démarches pédagogiques innovantes. Ceci implique une gestion optimale de nos plannings, tant pour permettre aux élèves de concilier vie de famille et activités artistiques que pour notre organisation générale. En dépit de nombreuses contraintes, la rentrée a été une réussite grâce aux efforts conjugués de tous les personnels.

JEAN-BAPTISTE LARIBLE: Avant tout, les imprévus. Ainsi, la semaine précédant la rentrée, un incendie a partiellement détruit une crèche de 66 berceaux. Cet événement majeur pour la CASPE a un peu détourné mon attention des sujets de rentrée scolaire. Mais heureusement, j'ai pu m'appuyer sur des personnels rodés à cet exercice, de sorte que tout s'est globalement bien passé. Je leur tire mon chapeau, car la période estivale est très dense pour la DASCO, et la transition immédiate entre la campagne de travaux, les centres de loisirs d'été et la rentrée scolaire exige d'eux qu'ils déplient tout leur savoir-faire. C'est finalement eux qui m'ont pleinement rassuré pour cette rentrée, ma première, que j'attendais avec impatience, mais aussi avec un peu de crainte! ●

zoom

QUOI DE NEUF POUR CETTE ANNÉE ?

Près de 200 000 élèves ont fait leur rentrée dans les 714 établissements scolaires de la Ville de Paris.

Trois nouveaux établissements ont ouvert leurs portes, deux écoles et un collège, dans les 13^e et 17^e arrondissements. Durant les deux mois d'été, ce sont 1 200 chantiers de modernisation des établissements existants qui ont été menés.

Les ateliers des rythmes éducatifs font un nouveau saut qualitatif. Au total, 16 202 ateliers périscolaires gratuits sont proposés à 110 000 élèves d'élémentaire et de maternelle les mardis et vendredis après-midi. 80 % des élèves fréquentent ces ateliers. En complément des agents des écoles, près de 3 500 animateurs municipaux et plus de 492 associations sont mobilisés pour leur proposer des activités ludiques et éducatives. À noter que des ateliers sur les valeurs de la République ont été mis en place. Ils sont destinés à sensibiliser les enfants à la citoyenneté, au vivre-ensemble et aux dangers de l'intolérance et des discriminations. Un document de référence des règles d'encadrement du temps de l'enfant, destiné à fixer un cadre commun à tous les adultes qui interviennent dans les écoles, a été conçu par l'Académie de Paris et la DASCO.

La Ville ouvre le samedi matin des écoles municipales pour accueillir des actions de soutien aux devoirs et à la parentalité organisées par des acteurs associatifs ou des bénévoles.

Pour la première fois, 1 000 stages de 3^e seront proposés cette année aux collégiens au sein des services municipaux. À cet effet, l'ensemble des directions a travaillé avec la DASCO à l'élaboration d'une brochure informative diffusée dans les établissements.



Plus d'infos sur IntraParis

Voir la vidéo consacrée à la rentrée.

AU COEUR DE L'HISTOIRE DE PARIS

► Première ville en France à s'être dotée d'un service archéologique, Paris a mené plus de 800 chantiers de recherche depuis 1898. Une équipe du Département d'Histoire de l'Architecture et de l'Archéologie de Paris s'occupe actuellement des fouilles de l'église Saint-Germain-des-Prés (6^e). Et pour tout savoir sur l'archéologie à Paris, direction le musée Carnavalet.



JEAN-FRANÇOIS GORET

ARCHÉOLOGUE

BIOEXPRESS → Études d'archéologie. Participe à différentes fouilles menées par la Commission du Vieux Paris. Débute comme archéologue à Château-Thierry puis intègre le service municipal d'archéologie à Beauvais en 1997. Devient attaché de conservation à l'Unité d'archéologie de Saint-Denis en 2004. Entre à la Ville de Paris en 2014 comme archéologue au Département d'Histoire de l'Architecture et de l'Archéologie de Paris (DHAAP) de la direction des Affaires culturelles.

« DÉTERMINER LES PRATIQUES FUNÉRAIRES »

« DIRIGER LES FOUILLES »

La restauration de l'église Saint-Germain-des-Prés nécessite de réaliser des travaux d'assainissement des maçonneries. L'intérêt archéologique du site a conduit l'État à prescrire une fouille préventive menée par notre service pendant quatre mois. À la fin du XIX^e siècle, l'archéologue Théodore Vacquer avait partiellement fouillé le site, précisant qu'il restait deux secteurs à explorer. Sur le chantier, je dirige une équipe de cinq personnes composée d'une anthropologue et de quatre archéologues recrutés pour l'occasion. L'ensemble des données collectées seront ensuite analysées pour donner lieu à un rapport de fouille. Nous avons mis au jour un important fossé défensif datant du Moyen Âge, ainsi qu'une partie des maçonneries des fondations de l'église. Des tombes constituées de sarcophages en plâtre appartenant à la

nécropole mérovingienne ont été trouvées. Une découverte inattendue concerne la présence de sépultures carolingiennes, en petits caveaux, dans lesquelles nous n'avons exhumé que des squelettes d'hommes. Cela pourrait montrer que le cimetière n'est alors plus laïc mais lié au monastère, une hypothèse à confirmer. Une autre grande question concerne une maçonnerie en forme d'abside, que Vacquer avait interprétée comme un élément subsistant de l'église primitive du VI^e siècle. Nous allons essayer de la dater, notamment avec la technique du Carbone 14. Être archéologue impose de toucher à diverses spécialités telles que le dessin, la topographie et l'écriture. Et surtout d'être animé par la passion, car nombreux sont les moments ingrats avant d'avoir le privilège de trouver quelque chose d'intéressant, de comprendre ce qu'on a sous les yeux. » ●



Toucher
à diverses
spécialités.

JEAN-FRANÇOIS GORET

Je veille à la fouille des sépultures, j'encadre et conseille les archéologues sur la façon de les dégager et de les aborder et m'occupe de l'enregistrement. La vitesse de colmatage de la sépulture permet de déterminer si le cadavre s'est décomposé dans un espace vide de terre ou non, ce qui donne des indications sur la robustesse du cercueil. Ainsi, si le couvercle a cédé rapidement, cela peut laisser penser qu'il a été ouvert lors de plusieurs inhumations et que le squelette n'est donc pas le premier occupant. J'observe aussi les mouvements qu'ont connus les os, en fonction de leur sens d'apparition et de leur position, qui donnent des éléments sur le mode d'inhumation. Cela peut révéler la présence d'un coussin sous la tête, permettre de savoir si le cadavre était emmailloté dans un linceul, car les tissus étant rarement conservés, des os des pieds

superposés et des compressions au niveau des épaules constituent des indices. Je récupère le maximum d'informations pour synthétiser les pratiques funéraires par périodes. Ensuite, je démonte



Il faut toujours
être prudent
sur les hypothèses
qu'on émet.

SABRINA PAROT



SABRINA PAROT

ANTHROPOLOGUE

BIOEXPRESS → Études d'archéologie, spécialisée en anthropologie. Exerce au Département de Seine-Saint-Denis, puis à la Ville d'Amiens. Rejoint la Ville de Paris en 2012 dans le cadre de missions au sein du DHAAP.

le squelette rigoureusement avant qu'il parte dans les entrepôts à Bercy. Je vérifie aussi si des ossements humains qui apparaissent en vrac sur le chantier sont en connexion et participe aux fouilles. Au moment de la post-fouille, je commence à rédiger les observations faites sur le terrain et donne une interprétation des pratiques funéraires selon les périodes pour comprendre la gestion du cimetière. Une fois le lavage effectué, j'étudie chaque squelette individuellement pour avoir une image plus globale de la population. J'estime l'âge, le sexe, l'état sanitaire à partir de la dentition ainsi que l'aspect pathologique, comme une arthrose qui peut être liée à une activité entraînant des mouvements répétitifs. Ces éléments donnent des pistes et deviennent intéressants quand ils sont récurrents sur une population. J'observe aussi les pathologies traumatiques : fractures, coups, infections, malformations congénitales. Les éléments croisés avec les données archéologiques permettent de déterminer les pratiques funéraires, comme le regroupement familial dans le cimetière. À l'issue des recherches, je rends un catalogue de sépultures et une synthèse des données pour interpréter les pratiques ainsi que des éléments sur la population. Il faut toujours être prudent sur les hypothèses qu'on émet. » ●

« PERMETTRE LA MANIPULATION DES OBJETS »

« Un des objectifs des premiers traitements de conservation est de permettre la manipulation des objets pour leur étude. On cherche aussi à les stabiliser et à les rendre plus lisibles. Pour ce chantier, je prends donc en charge les objets sensibles comme ceux en verre ou en métal ainsi que certains matériaux tels que le plâtre polychrome, qui nécessite d'être séché très lentement

afin d'éviter des soulèvements. Les objets dans le sol atteignent un équilibre avec le milieu. En les ressortant, ils entrent en contact avec l'air et l'humidité. Ainsi, le verre ayant subi une altération en surface peut perdre de la matière et voir ses décors disparaître. Tous les objets sont nettoyés, ceux en céramique et en verre sont entièrement remontés à l'instar d'un puzzle en 3D. Les objets métalliques ne sont pas toujours identifiables sur le moment du fait de la corrosion, à part certaines formes comme de la monnaie, une boucle de ceinture, des clous de cercueil. L'archéologue

indique l'endroit où ils ont été trouvés pour faciliter l'identification. C'est lors de la post-fouille que j'ai un véritable dialogue avec lui pour définir la mission de restauration ou de stabilisation.

Une fois par semaine, je me rends sur le chantier pour répondre aux éventuelles questions et faire des interventions *in situ*. Ainsi, pour un squelette d'enfant très fragile, l'anthropologue m'a indiqué les os qu'il fallait avoir en entier pour permettre l'examen visuel et déterminer l'âge. Je suis donc intervenue pour les consolider et faciliter le prélèvement. Si un objet est très fragile, je le consolide sur place et le prélève moi-même. Tous les objets rapportés au laboratoire sont enregistrés, affectés d'un numéro pour suivre la chaîne d'étude, qui représente un travail sur le long terme, et photographiés. Il est impératif d'être méticuleux, patient, mais aussi observateur, d'avoir de l'initiative, de la déduction et une organisation imparable. » ●

Répondre aux questions et faire des interventions *in situ*.

CLAIREE MARTIN



CLAIREE MARTIN

CONSERVATRICE-RESTAURATRICE

BIOEXPRESS → Études de physique-chimie et d'histoire de l'art et d'archéologie. Master de conservation/restauration des biens culturels, spécialisée en objets archéologiques. Débute dans la conservation préventive au Musée de la photographie à Bièvres, puis exerce au Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan. Entre à la Ville de Paris en 2007 comme conservatrice-restauratrice au DHAAP.





« FAIRE VIVRE LES OBJETS »

« Avec ma double casquette d'archéologue et de conservatrice, je m'occupe de la gestion des collections archéologiques, issues des fouilles versées au musée Carnavalet. Dix mille objets illustrent les origines de Paris, de la préhistoire à la

 Je continue à réaliser des chantiers de collection.

SYLVIE ROBIN

Renaissance. Pour montrer l'actualité archéologique aux Parisiens, nous avons créé un espace dans lequel nous expliquons les fouilles les plus récentes. Que ce soit sur le terrain ou au sein du musée, l'intérêt est le même, comme la façon d'aborder les objets. Ils sont gardés avec leur contexte de découverte et conservés selon les mêmes procédés pour les transmettre aux successeurs, enrichis de nos interprétations. À l'instar d'une enquête policière, il s'agit de faire dire le plus de choses possible à l'objet étudié. Je continue à réaliser des chantiers de collection et un travail de référencement des

objets conservés dans nos réserves dans le cadre du récolement ayant lieu tous les dix ans. Cela consiste à les retrouver dans les registres à partir des descriptions et des dimensions. L'informatisation en cours permettra d'avoir une base de données accessible

à tous. Ma seconde activité concerne la Crypte archéologique. Elle présente les vestiges archéologiques découverts lors des fouilles réalisées entre 1965 et 1970 pour la construction d'un parking et conservés *in situ*. L'objectif est de faire renaître les vieilles pierres et de les mettre en lien avec l'histoire de Paris pour expliquer l'archéologie à un public non averti. Une grande campagne de nettoyage a été menée il y a deux ans. Je gère aussi les Catacombes où ont été transférés à la fin du XVIII^e siècle les ossements d'anciens cimetières parisiens. La conservation est compliquée mais c'est un musée unique. » ●

SYLVIE ROBIN

ARCHÉOLOGUE-CONSERVATRICE

BIOEXPRESS → Études universitaires d'archéologie. Entre à la Ville de Paris en 1985 au service d'archéologie. Consacre 15 ans à la direction de chantiers de fouilles avant de s'occuper des collections archéologiques. Rejoint le musée Carnavalet en 2007 comme conservatrice en chef. Prend également en charge le site de la Crypte archéologique du Parvis Notre-Dame en 2011 et celui des Catacombes de Paris en 2012, rattachés à Paris Musées depuis 2014.



PHILIPPE SCHMITT-KUMMERLEE

CONFÉRENCIER

BIOEXPRESS → Historien, il a travaillé pour les musées nationaux, à Versailles puis au Louvre. A contribué à plusieurs publications et a animé de nombreux cycles de conférences, notamment pour le musée de la Vie romantique. Conférencier au musée Carnavalet depuis 2008.

« INTÉRESSER LE PUBLIC »

« Que ce soit à Carnavalet, à la Crypte, dans les Catacombes ou lors d'un parcours, les visites archéologiques ne sont jamais les mêmes et s'adaptent au public. Lors des Journées de l'archéologie en juin dernier, nous avons voulu proposer un accueil spécifique avec un parcours de six heures incluant les trois sites. Pour l'élaborer, la conservatrice, Sylvie Robin, a organisé une session de formation à l'intention des conférenciers. Même si elle se rend toujours disponible pour répondre à nos questions, nous avons eu la chance de bénéficier d'explications de spécialistes à cette occasion. Car les connaissances évoluent au fil des découvertes et certaines problématiques changent. Il est donc essentiel de s'intéresser à l'actualité et de donner certaines informations au conditionnel. La découverte des pirogues préhistoriques sur le site de Bercy, exposées dans la salle de l'Orangerie à Carnavalet, en est un exemple marquant puisqu'elles ont modifié nos connaissances sur les origines de Paris. Depuis la trentaine d'années que j'exerce ce métier, mon discours n'est plus le même. Et il n'est pas formaté avec celui de mes collègues. Nous avons une trame et chacun raconte à sa manière. Au-delà de missions auxquelles je suis associé, comme l'aventure d'une exposition, je partage mon temps entre les trois sites. La visite de la Crypte a évolué il y a trois ans avec les reconstitutions en 3D très parlantes sur la construction de Paris à partir des matériaux présents sur place. Le site va faire l'objet de travaux de mise en accessibilité fin 2015 et proposera un parcours tactile pour les personnes malvoyantes en 2016. De leur côté, les Catacombes représentent une des grandes curiosités de Paris. C'est un endroit extraordinaire qui peut paraître trop long à visiter pour le grand public. À moi de savoir l'intéresser jusqu'au moment où il découvre les ossements. » ●

 Les visites archéologiques ne sont jamais les mêmes.

PHILIPPE SCHMITT-KUMMERLEE



►ADELINE DIEUDONNÉ, 27 ans, chargée de demande de subventions à la direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé, est championne de savate boxe française.

« ÉVOLUER DANS LA BOXE »

C'est à la suite d'une agression dont elle a été victime il y a cinq ans qu'Adeline a souhaité s'initier à un sport de combat pour reprendre confiance en elle. Elle a trouvé un cours gratuit de boxe française féminine dispensé sur le parvis des Halles. Un véritable déclencheur qui lui a donné l'envie de poursuivre. Encore étudiante à la faculté, elle a cherché un club proche de son lieu d'études et s'est inscrite en savate boxe française féminine au PUC (Paris Université Club). Depuis, elle a fait du chemin et a décroché cette année de jolis titres en compétition.

DISCIPLINE

« La section boxe française féminine venait de se développer dans le club et comme je ne me sentais pas en mesure de me battre en mixte, j'ai préféré m'y inscrire. De plus en plus de femmes sont séduites par ce sport de combat, qui s'est développé en France au début du XIX^e siècle. Il utilise à la fois les pieds et les poings et propose deux formes d'opposition. D'une part l'assaut, qui consiste, comme en escrime, à marquer le plus de touches à partir de coups contrôlés. D'autre part le combat, dans lequel il s'agit de frapper son adversaire et de rechercher la touche ou le KO. C'est une discipline très cadrée avec un contrôle de sa puissance et un important arbitrage des coups. Il faut d'abord avoir une expérience en assaut puis obtenir son gant jaune, qui est un grade, avant de passer au combat. »

COMPÉTITION

« Après deux ans et demi, j'ai rejoint le cours confirmé et mon prof m'a motivée pour me lancer dans la compétition. J'ai



La compétition permet à Adeline Dieudonné de progresser.

alors participé à mes premières compétitions en assaut au challenge Île-de-France et au challenge de Paris. Cette année 2015 a été marquée par de nombreuses compétitions : je suis devenue championne du challenge de Paris et vice-championne du challenge Île-de-France. J'ai également fait mon premier combat, puisque j'ai obtenu le gant jaune, à l'occasion d'une compétition critérium de l'Île-de-France que j'ai remportée. Le combat est plus stressant physiquement car il y a la peur de perdre, de se faire mal, mais une fois sur le ring, on entre dans un état second. À la fin, tout retombe. Cela est très fort sur le plan émotionnel. La compétition me permet de progresser et de savoir pourquoi je m'entraîne. »

ENTRAÎNEMENT

« Je boxe dans la catégorie des moins de 52 kg. Cela impose une hygiène de vie pour bien maîtriser son poids car le moindre écart interdit la compétition. Je suis trois séances d'entraînement le soir de 20 h à 22 h. En parallèle, je travaille le cardio, à raison de deux séances de footing par semaine et fais de la musculation, essentiellement le week-

end. C'est un sport complet. L'entraînement s'intensifie pendant les compétitions et mon coach m'encadre davantage. »

MONITORAT

« Cette année, j'ai passé mon monitorat en boxe française après avoir suivi un volet de formations pour devenir animatrice. Ce diplôme me permet d'enseigner jusqu'à dix heures de cours par semaine, d'entraîner et de coachez des personnes pour la compétition. J'avais envie d'évoluer dans la boxe, de m'investir dans le club en aidant les professeurs de la salle, de pouvoir les remplacer en cas d'absence. J'ai donné mon premier vrai cours chez les débutants. Prendre la salle en main, faire passer des messages est très enrichissant et gratifiant. J'ai aussi donné des cours à mon compagnon, ceinture noire de taekwondo, qui s'est mis depuis peu à la boxe française. »

OBJECTIFS

« La boxe me permet d'évacuer le stress et de gagner en confiance. En 2016, je souhaite participer à une compétition de combat au niveau national « Les Espoirs ». Cela me permettra d'accumuler des points pour pouvoir accéder à la compétition « Elite A », qui est la plus prestigieuse. C'est un objectif que j'espère atteindre. » ●

 La boxe me permet d'évacuer le stress et de gagner en confiance.



FAIRE RECONNAÎTRE SON HANDICAP : QUEL INTÉRÊT ?

► Si la loi fixe à 6 % le taux d'obligation d'emploi de travailleurs en situation de handicap, la politique de la Ville se fonde sur un ancien et fort engagement de la collectivité en ce domaine. Des actions ont été engagées pour intégrer ces agents ou les maintenir dans leur emploi en facilitant leur quotidien.

Lorsque l'on pense à handicap, on a tendance à se limiter aux plus visibles. Or 85 % des travailleurs en situation de handicap ont un handicap qui ne se voit pas, comme une maladie invalidante (allergie, cancer, diabète), une maladie respiratoire (asthme) ou encore une maladie psychique. Depuis 2008, la Ville a signé plusieurs conventions avec le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) en vue de diversifier le recrutement de ces agents et de renforcer les dispositifs d'accompagnement. La convention portant sur la période 2015-2017, signée le 16 juin dernier, affiche de nouveaux objectifs et en réaffirme certains. Ainsi, une atten-

tion soutenue concernera le recrutement sur des postes de catégories A et B, ainsi que dans les filières techniques et spécialisées. Vingt-et-un apprentis sur les métiers de jardinage et sur des cursus de l'enseignement supérieur sont également prévus sur les quelque 280 embauches envisagées.

Aménagements

L'aménagement et l'adaptation des postes de travail continueront de se développer. Si vous êtes concerné, cela peut se traduire par un fauteuil de travail adapté ou un logiciel particulier prenant en compte votre handicap. Vous pouvez également prétendre à une prise en charge des frais de transports adaptés

pour votre trajet domicile/travail ou pour vous rendre en formation ou en réunion, sur préconisation du service de médecine préventive. La prise en charge d'appareils auditifs, via le versement d'une prestation sociale, peut aussi vous être attribuée. Côté formations, elles restent une priorité aussi bien pour les agents concernés que pour sensibiliser les autres. Par ailleurs, la Ville met en place un centre de relais téléphonique à destination des agents sourds ou malentendants leur permettant de bénéficier en temps réel d'une plateforme à distance d'interprétariat en langue des signes. Sans oublier des accompagnements et soutiens psychologiques adaptés aux problématiques rencontrées par les agents en situation de handicap nouvellement recrutés et les agents en reconversion professionnelle. À noter aussi que la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

peut vous permettre, si vous le souhaitez, de bénéficier d'un départ anticipé à la retraite sous certaines conditions.

Quelles démarches ?

La qualité de travailleur handicapé est accordée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui siège au sein de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du département de résidence du demandeur. Cette démarche relève de l'unique initiative de chaque agent. Sachez que vous pouvez solliciter de manière totalement confidentielle le soutien de la Mission Handicap et Reconversion de la direction des Ressources humaines pour constituer votre dossier. Vous n'avez à informer votre supérieur hiérarchique de cette qualité que dans le cas où un aménagement de vos conditions de travail ou des formations spécifiques sont nécessaires. Si vous bénéficiez déjà d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, vous pouvez adresser une copie de ce justificatif à la Mission Handicap et Reconversion de la Ville de Paris pour bénéficier des accompagnements et aménagements proposés par la Ville. ●

CONTACTS :

► **Mission Handicap et Reconversion de la Ville de Paris.** DRH, 2, rue Lobau, B, 221, 75004 Paris. Tél. : 01 42 76 43 73, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Mail : marie-ange.bouet@paris.fr ou jerome.beslon@paris.fr

► **Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) Paris.** 69, rue de la Victoire, 75009 Paris. Tél. : 08 05 80 09 09. Consultez sur IntraParis l'adresse des autres Maisons en Île-de-France.

Plus d'infos sur IntraParis

Consultez la liste des référents handicap et des référents reconversion des directions (rubrique Ressources humaines > Handicap et reconversion) et visionnez les témoignages en vidéo.

Une aide psychologique en cas d'événement grave

Santé au travail

Aider et accompagner les agents victimes ou témoins d'un événement grave pouvant générer un traumatisme psychologique, telle est la mission de la cellule des urgences psychologiques.

Si vous êtes victime ou témoin d'un événement grave et violent qui peut être une agression, un acte de violence, un accident de service, un décès ou encore un suicide, vous pouvez faire appel à la cellule des urgences psychologiques. Elle pourra alors intervenir directement sur le terrain après l'événement, dans le cadre d'un entretien individuel ou en petits groupes si le traumatisme concerne plusieurs agents. L'objectif est de mettre des mots sur l'événement qui a eu lieu et de rassurer les personnes. Si besoin, l'intervention est différée de

72 heures pour que la tension commence à s'atténuer avant de procéder à un débriefing psychologique individuel ou collectif. La cellule peut également accompagner l'encastrant dans la gestion d'un événement traumatique et lui donner des conseils adaptés. Par ailleurs, la cellule réalise des actions de prévention et de conseil aux directions. Elle a notamment mis en place des groupes de paroles avec certaines d'entre elles. C'est le cas à la direction des Espaces verts et de l'Environnement sur la thématique de la mort avec les personnels travaillant dans les cimetières. Sans oublier des actions de sensibilisation et de formation qu'elle peut être amenée à organiser.

Vous pouvez solliciter directement la cellule des urgences psychologiques sur simple appel téléphonique. Votre hié-

archie ou direction peut également déclencher son intervention. Dans tous les cas, il faudra votre accord pour qu'elle puisse intervenir. Véritable lieu d'écoute et de réception des demandes, c'est elle qui appréciera le degré d'urgence et le mode d'intervention adapté. ●

CONTACT:

Cellule des urgences psychologiques

Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 45 et de 13 h 45 à 17 h. Tél. : 01 58 10 07 50.

Elle est composée de deux personnes : Laure Arnould, psychologue clinicienne victimologue, et Jérémie Courtois, psychologue clinicien.

EN SAVOIR + La cellule des urgences psychologiques est intervenue suite aux attentats de janvier dernier auprès d'agents témoins de ces événements ou résidant autour de la porte de Vincennes.

Un accès facilité au logement social

Agenda social

Améliorer l'accès des agents au logement social est une des priorités de la politique des ressources humaines qui fait partie de l'agenda social pour 2015. Dans le cadre de la concertation avec les organisations syndicales, il a donc été décidé que désormais, au sein de la commission de la maire de Paris, un logement sur quatre sera proposé à un agent, contre un sur six jusqu'à présent. Les maires d'arrondissement pourront s'inscrire dans cette dynamique au sein de leurs propres commissions de désignation.

Une grille de cotation

Par ailleurs, une grille de cotation a été élaborée pour les agents et sera mise en place au printemps 2016. Elle permettra de hiérarchiser de façon objective leurs demandes de logement social et d'être en cohérence avec les mesures applicables aux autres demandeurs depuis octobre 2014. Basée sur les mêmes critères, cette grille de cotation prend aussi en compte les spécificités personnelles, familiales ou les contraintes liées au métier. Elle permettra de pouvoir bénéficier d'une bonification en points en fonction de sa situation personnelle, notamment de l'éloignement du lieu de travail, des horaires décalés, du surendettement, des problèmes de santé ou des événements familiaux graves. De plus, une attention particulière sera portée aux demandes émanant des agents hébergés par la Mission Urgences sociales. ●

EN SAVOIR + En 2014, 753 logements ont été attribués à 780 agents, dont 590 dans Paris, toutes modalités d'attribution confondues.

Un logement social sur quatre sera proposé à un agent, contre un sur six jusqu'à présent, sur le contingent de la maire de Paris.



EN PANNE D'ORDINATEUR OU DE TÉLÉPHONE ? DU CHANGEMENT

► L'assistance informatique de proximité se met en place. Elle permettra à tous les utilisateurs de bénéficier d'une même qualité de service, alors qu'elle est actuellement très inégale. Explications.

Avec 32 000 postes informatiques et 30 000 postes téléphoniques, le parc de la Ville est particulièrement dense. Jusqu'alors, le déploiement et la maintenance de ces postes étaient assurés par les relais techniques des missions informatiques des directions présents uniquement sur un nombre limité de sites de la Ville. La direction des Systèmes et Technologies de l'information (DSTI) avait en charge l'informatique et la téléphonie, et la direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports (DILT) s'occupait des photocopieurs. Désormais, l'ensemble sera assuré par la DSTI. Il s'agit de garantir à tous les utilisateurs une assistance informatique de proximité, homogène, directement accessible via son ordinateur ou par téléphone.

Un service plus simple

Pour signaler un incident ou exprimer une demande, il suffira aux utilisateurs de contacter l'assistance informatique et téléphonique *via* une icône installée sur leur poste de travail, ou par téléphone. L'interlocuteur du centre de services prendra en compte les demandes d'intervention, assurera leur suivi et interviendra à distance pour résoudre les dysfonctionnements. En effet, la plupart des incidents signalés devraient être ainsi résolus directement par le centre de services. Pour les incidents plus complexes, nécessitant une intervention physique ou l'installation de



EN SAVOIR + Jusqu'à présent, seuls 130 sites, sur 2 300, avaient un relais technique sur place. Désormais, tous les agents disposant d'un ordinateur, d'un téléphone ou d'un accès aux photocopieurs bénéficieront des services rendus dans le cadre de l'assistance informatique de proximité.

matériels, un technicien se rendra sur place. Le centre de services sera accessible tous les jours ouvrables de 8 heures à 19 heures, au 01 42 76 89 89.

Un déploiement graduel

La nouvelle assistance informatique et téléphonique va être mise en place par étapes successives. Elle est ainsi opérationnelle depuis le 1^{er} octobre pour les utilisateurs de la direction de l'Action sociale, de l'En-

fance et de la Santé (DASES), de la direction du Patrimoine et de l'Architecture (DPA), de la direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE), de la direction des Finances et des Achats (DFA), de la direction du Développement économique, de l'Emploi et de l'Enseignement supérieur (DDEEES), de la DSTI et de la DILT.

Les autres utilisateurs seront concernés progressivement au cours des prochains mois, par groupes de directions. En janvier 2016 : mairies d'arrondissement, direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT), direction des Ressources humaines (DRH), direction de l'Information et de la Communication (DICOM), Secrétariat général de la Ville de Paris (SGVP), direction de la Prévention et de la Protection

QUEL PÉRIMÈTRE ?

L'assistance informatique de proximité assurée par la DSTI s'adresse aux utilisateurs internes des directions, aux élus et à leurs cabinets. Elle concerne le poste de travail (PC fixe, PC portable, tablettes et périphériques) et les logiciels bureautiques associés, la téléphonie (postes fixes, GSM, smartphones), les moyens d'impression (imprimantes et copieurs multifonctions), les équipements réseau (badgeuses). Le périmètre ne prend pas en compte les TAM, le STEA, ainsi que les entités distinctes juridiquement de la Mairie de Paris (Paris Musées, CASVP, EIVP et Eau de Paris). L'informatique industrielle et les laboratoires sont également exclus.

(DPP), direction des Affaires juridiques (DAJ), direction des Affaires culturelles (DAC). Les autres directions basculeront avant l'été : direction de la Propriété et de l'Eau (DPE), direction des Espaces verts et de l'Environnement (DEVE), direction de la Voirie et des Déplacements (DVD), direction de l'Urbanisme (DU), direction des Affaires scolaires (DASCO), direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), Inspection générale (IG), direction du Logement et de l'Habitat (DLH). ●

Plus d'infos sur [IntraParis](#)

Voir la vidéo présentant le dispositif.



Forum des métiers ouvriers et techniques

Mobilité

Le Centre Mobilité Carrière (CMC) lance une 3^e édition du Forum des métiers. Destiné aux agents de catégorie C qui souhaitent découvrir d'autres métiers et directions tout en restant dans un environnement ouvrier et technique, ce forum réunira 11 directions de la Ville, ainsi que le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP). Des fiches métier seront à votre disposition et vous pourrez rencontrer des représentants des métiers afin d'échanger avec eux sur la réalité des fonctions et sur les parcours professionnels au sein de la collectivité parisienne. Plusieurs vidéos sur différents

métiers seront projetées. À noter qu'un atelier d'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation vous sera proposé lors du Forum.

→
Jeudi 26 novembre, de 9 h 30 à 16 h, à la mairie du 4^e arrondissement, 1, place Baudoyer.

EN SAVOIR + Les 11 directions présentes sont : Jeunesse et Sports, Voirie et Déplacements, Prévention et Protection, Patrimoine et Architecture, Affaires scolaires, Immobilier, Logistique et Transports, Démocratie, Citoyens et Territoires, Ressources humaines, Action sociale, Enfance et Santé, Espaces verts et Environnement, Propreté et Eau. Auxquelles s'ajoute le Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

FIN D'ANNÉE

Menu de fête

Cette année, le repas de Noël aura lieu jeudi 10 décembre dans les restaurants administratifs. Les chefs de l'Aspp mettront tout leur talent pour concocter des mets raffinés et originaux qui sauront séduire vos papilles.

Quoi de neuf sur IntraParis

Agenda social

Quels sont les grands axes de l'agenda social établi avec les organisations syndicales ? Retrouvez dans cette rubrique l'interview d'Emmanuel Grégoire, adjoint à la maire chargé des Ressources humaines, en expliquer les enjeux. Vous y trouverez également le calendrier précis ainsi que le détail des différentes mesures.

→ Ressources humaines > Dialogue social et agenda social

COP21

Découvrez toutes les actus liées à la COP21, les actions des directions en faveur du climat et la lettre d'information *Chaque geste compte*.

→ Portail > Projets > COP21

Rapport d'activité 2014

Le site « Rapport d'activité 2014 » présente les actions entreprises par les services de la Ville au cours de l'année 2014 et réaffirme les priorités de la collectivité. Retrouvez aussi l'ensemble des rapports d'activité de la Ville publiés depuis 2004.

→ Mairie de Paris > Communication interne > Rapports d'activité

Toutes les prestations DILT en un clic

Retrouvez toutes les prestations proposées par les agences de gestion Hôtel de Ville, Morland et Avenue de France : location de matériels, distribution de courriers, règlements de sécurité, copieurs à disposition, offre de véhicules ou vélos professionnels...

→ DILT > Page d'accueil > Portail des prestations de la DILT

Les 10 éditions Paris Poésies

La 10^e édition est parue à l'automne. Feuillez les 10 éditions de Paris Poésies sur IntraParis et découvrez les talents poétiques de nos agents !

→ Mairie de Paris > Communication interne > Paris Poésies

Spectacle de Noël, échangez vos places !

Pour Noël, l'Agosapp invite vos enfants au cirque Phénix découvrir *Le Petit Dragon*, un spectacle alliant performances acrobatiques et arts martiaux. Comme chaque année, IntraParis vous offre la possibilité d'échanger vos places si les dates ne vous conviennent pas. Si vous ne profitez pas de vos places, c'est le moment de faire un bon geste en les donnant à vos collègues via les Petites annonces.

→ Rapido > Petites annonces

Rejoignez le projet d'Orchestre d'harmonie

Vous êtes musicien amateur ? Rejoignez l'Orchestre d'harmonie des agents de la Ville pour partager des moments de convivialité et participer à des événements de la Ville en musique ! Inscriptions sur IntraParis.

→ Portail > Page d'accueil

Union syndicale CGT des Services publics parisiens
3, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 01 44 52 77 05. Fax : 01 44 52 77 29.
Courriel : cgt.syndicat@paris.fr Site : <http://us-cgt-spp.org>



PPCR ou chronique d'un accord de Bercy bafoué !

La CGT a rendu sa réponse négative, concernant l'accord pourtant attendu par le Premier ministre, portant sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations. C'est à l'issue d'un large débat interne, véritable référendum des adhérents de la CGT, que la décision a été prise.

Le document soumis aux organisations syndicales est rejeté par plus de 50 % des salariés représentés par les syndicats non signataires. Malgré cette situation, Manuel Valls entend outrepasser l'accord majoritaire. Pour revenir en arrière, il n'est pas inutile de rappeler que la CGT avait demandé que soit revalorisé le point indiciaire. Déjà, Marylise Lebranchu avait décidé de ne pas donner de suite favorable à cette demande. Parallèlement, la CGT souhaitait que les carrières soient réduites dans leur durée. Le texte adopté minoritairement propose un retour à trois niveaux !

Voici les raisons pour lesquelles nous n'avons pas signé :

→ **Le gouvernement refuse d'appliquer pleinement les derniers accords signés.** Ex. : 223 000 agents non titulaires occupent un emploi permanent sur les trois versants de la fonction publique. Le nombre de salariés précaires pouvant bénéficier de la titularisation serait de 42 800, la CGT l'estime à trois fois plus ! Concernant l'accord santé au travail signé en 2009, le gouvernement ainsi que la Mairie de Paris refusent de donner des moyens au travers d'un budget propre au CHSCT. Alors, pourquoi participer à des comités de suivi qui ne servent, *a priori*, pas à grand-chose ?

→ **Le gouvernement pratique la politique du double langage**, vantant les mérites des fonctionnaires, tout en réduisant l'effectif ! En mettant à mal l'emploi public au sein des collectivités territoriales, en dénonçant le statut des fonctionnaires !

→ **Un calendrier inacceptable ! Et des mesures très limitées** notamment sur les indices supérieurs. Trois points pour certaines catégories ne prendraient effet qu'à partir de 2017, un échélonnement pour les catégories A et B se ferait jusqu'en 2020 ?

→ **Un accord qui exclut tous les corps spécifiques de nos administrations parisiennes.** Madame la maire de Paris doit garder la main sur la gestion de

ses personnels ainsi que la liberté de gérer leur déroulement de carrières ! Le maintien du statut parisien le garantit !

→ **Nous nous sommes battus avec l'ensemble des organisations syndicales sur l'octroi de l'avancement au minimum. Ce dernier disparaît dans l'accord ! Marylise Lebranchu fait là 500 000 euros annuels d'économie !** Le rallongement de la durée des carrières en augmentant la durée dans les échelons ne satisfait en rien la possibilité de retour à l'âge de la retraite à 60 ans. Le gain minime sur la valeur de ces échelons a pour effet de contraindre les agents à retarder leur demande de mise à la retraite !

→ **La garantie de dérouler en deux grades sur une carrière complète disparaît.** Aujourd'hui la catégorie C est soumise au recrutement sur trois niveaux : échelle 3, échelle 4, échelle 5. Il en va de même pour les catégories B ou A ! Le passage au grade supérieur est soumis à des conditions statutaires facilitant l'accès au grade supérieur. La négociation des ratios de promotions détermine le passage au grade supérieur. Ces dispositions statutaires disparaîtraient pour les administrations parisiennes et seraient fixées par décret interministériel.

→ **La transposition de l'ensemble des situations administratives**, au sein de cet accord, ne prend pas en compte l'ancienneté conservée dans le grade. Un argument de plus, pour le gouvernement, de prolonger la carrière des agents.

→ **Dernière remarque et pas des moindres**, la CGT, première organisation syndicale dans la Fonction publique, a, à maintes reprises, fait valoir l'ensemble de ces propositions, mais la ministre s'est entêtée à négocier avec les autres organisations !

En tout état de cause, la Fédération CGT des services publics, l'Union départementale CGT de Paris, l'Union syndicale CGT des services publics parisiens et les syndicats qui la composent ont décidé de se donner les moyens de combattre un tel accord.

**La résistance s'impose !
La résistance s'organise !**

UNSA Administrations parisiennes
2bis, square Georges-Lesage, 75012 Paris
Tél. : 01 43 47 84 88. Fax : 01 43 47 84 86.
Courriel : administration.unsa@paris.fr



Avenir (3)

L'UNSA constate que le dialogue social est actuellement bloqué. Ce blocage a pour origine une politique unilatérale de fermeture d'établissements au CASVP et à l'ASE ; de réorganisations complexes et mal stabilisées des directions de la Ville.

Il a pour corollaire une situation dégradée dans les instances du dialogue social, qu'il s'agisse de l'organisation des services, des carrières et des primes :

→ Impossibilité fréquente d'amender ou de faire évoluer ces projets de réorganisation lorsqu'ils sont présentés aux organismes paritaires.

→ Détachements excessifs et mal maîtrisés dans les corps de la filière administrative sans prendre en compte les avis des représentants du personnel.

→ Ratio promus/promouvables intangibles.

→ Primes obscures. Elles sont complexes et elles devraient évoluer sur les points suivants : leur montant devrait être majoré et harmonisé d'une direction à l'autre (les directions « pauvres » ne devraient pas coexister avec des directions « riches ») et des principes d'attribution individuelle devraient être fixés par la Ville (les décisions d'attributions individuelles pourraient alors être connues et expliquées à nos collègues).

Sur le plan des conditions de travail et des carrières, l'UNSA a toujours souhaité la conclusion d'accords-cadres : ils fixent clairement les obligations des hiérarchies et des agents, ils rendent tangible la réglementation, ils permettent de fixer des objectifs d'amélioration et peuvent être suivis. En pratique, nous constatons que la formation ne fera pas l'objet d'un accord-cadre pour la période 2015-2019 et que la deuxième carrière prévue par l'accord-cadre « Âges & générations » est largement en friches.

Cette situation est inquiétante, alors que les collectivités publiques doivent assumer

CFDT INTERCO SPP
Tél. : 01 49 96 68 10
Courriel : spp.cfdt@paris.fr



Parcours professionnels, carrières et rémunérations : **tant mieux pour les fonctionnaires, dommage pour le dialogue social**

Tant mieux pour les agents publics !

Vos rémunérations sont gelées depuis plus de cinq ans et vous allez pouvoir bénéficier de :

- Pour la catégorie C, la réduction du nombre de grades de 4 à 3.
- La garantie pour tous d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades, alors qu'aujourd'hui un quart des fonctionnaires termine sa carrière sur son grade de recrutement.
- L'intégration dès 2016 d'une part des primes en points d'indice, y compris pour celles et ceux qui n'ont pas de prime : c'est une mesure de justice sociale.
- La simplification et l'harmonisation de l'appréciation de la valeur professionnelle des agents.
- La refonte et la revalorisation des grilles de rémunération des catégories C, B et A de 2016 à 2020.
- L'intégration en catégorie A des travailleurs sociaux en 2018.
- La grille des agents de maîtrise restructurée et revalorisée.
- La sécurisation réglementaire de toutes ces mesures avant 2017.
- La négociation sur le point d'indice en février 2016.

Dommage pour le dialogue social

Suite au refus de valider l'accord des adeptes du « c'est jamais assez » (FO, SUD et CGT), le gouvernement a pris la décision unilatérale d'en appliquer les dispositions.

C'est un mauvais coup porté au dialogue social qui dédouane de leurs responsabilités les syndicats, qui au final s'opposent toujours à toute avancée pour les agents.

La **CFDT**, qui a su prendre toutes ses responsabilités, continuera à défendre vos intérêts dans la suite des discussions qui vont reprendre.

La **CFDT** continuera à se battre pour un dialogue social constructif dans la fonction publique, fondé sur la culture de la négociation et de l'accord.

La Force syndicale (FO)
Tél. : 01 43 47 84 54
Courriel : syndicat.fo@paris.fr



FO n'a pas fourni de tribune pour ce numéro.

de nouvelles missions et voient leur organisation significativement transformée par l'émergence des métropoles.

Nous demandons à la maire de Paris de prendre acte de ces transformations présentes à venir et de l'inquiétude diffuse qu'elle engendre : les organismes paritaires doivent être entendus et ne pas être des Chambres Bleu Horizon.

Cela ne remet pas en cause ce qu'il faut améliorer (RPP, primes, conditions de travail). Il faut réinstaurer un dialogue social constructif et utile.

UCP
Tél. : 01 43 47 80 72
Courriel : ucp@paris.fr



Un réformisme qui conduit à l'exclusion

Alors que le monde évolue très vite, l'Administration doit nécessairement s'adapter pour répondre aux attentes des usagers, bénéficier des progrès techniques pour assurer au mieux ses missions de service public, tout en assumant son rôle d'employeur public, en permettant à son personnel de travailler dans des conditions de travail acceptables.

Afin d'atteindre ce but dans une recherche d'efficacité optimale, les réformes doivent être préparées et on doit prendre le temps qu'il faut, ni plus ni moins; cela implique de définir un cadre budgétaire, de tenir compte des personnels dont on dispose, de les associer au changement et de les faire adhérer.

Pourtant, aujourd'hui, on part du postulat qu'il faut réduire les effectifs et on met en place une nouvelle organisation qui fonctionne « sur le papier » mais qui, dans la pratique, va voir les flux se tendre gravement à la moindre difficulté.

Dans ce contexte, certains agents, et de plus en plus, doivent se reconvertis du fait que leur poste est supprimé ou que leur métier disparaît.

Les moyens qui leur sont donnés (assistance personnelle, formation qualifiante, mobilité) ne sont pas à la hauteur des besoins, faute d'anticipation; malgré les efforts consentis, ces agents attendent de trouver un nouveau poste pendant des mois et des mois... Ils ont le sentiment d'être devenus inutiles; leur santé est atteinte et ils deviennent les exclus du système !

L'UCP ne peut accepter ce fatalisme! Non à cette exclusion! Oui à une modernisation raisonnée! Oui à l'accompagnement individuel des personnels dans une démarche réaliste de reconversion !

SUPAP-FSU
6, rue Pierre-Girlier, 75018 Paris
Tél. : 01 44 70 12 80
Fax : 01 44 70 12 85
Courriel : syndicat.supap-fsu@paris.fr



Le respect, ça s'impose !

Dans un contexte économique et social qui continue de se dégrader, notamment en raison d'un taux de chômage élevé et d'inégalités sociales persistantes, le climat social se détériore gravement, à la Ville de Paris autant qu'au niveau national.

Le président de la République et la maire de Paris ont érigé la méthode du dialogue social en principe. Lors de la première conférence sociale de 2012, François Hollande, mais aussi Anne Hidalgo, ont déclaré que le dialogue devait être « utile ». Nombre de salariés sont en droit de se demander aujourd'hui à qui ce dialogue est utile : emploi, salaires, promotions, retraites, conditions de travail, réorganisations des services de la Ville à l'arraché, autant de sujets pour lesquels les réponses se font attendre ou ne vont pas dans le bon sens.

Après les propos du ministre de l'Économie contre le statut des fonctionnaires, la FSU attend toujours une clarification des intentions du gouvernement pour l'avenir de la fonction publique.

Mobilisons-nous pour un dialogue social enfin utile à tous !

Les services publics sont un élément essentiel de la cohésion sociale du pays dont nous avons TOUS un besoin accru. Cela implique de respecter les agents pas seulement en paroles, mais aussi en actes. Cela ne sera pas possible sans une mobilisation des agents capable de faire comprendre à la Mairie de Paris et au gouvernement qu'il doit en être ainsi ! Le respect, ça s'impose !

CFTC
2 bis, square Georges-Lesage, 75012 Paris
Tél. : 01 43 47 84 70
Courriel : syndicat.cftc@paris.fr
Site Intranet : <http://intraparis.cftc.mdp>



Le 30 septembre 2015, la CFTC Ville de Paris a convié plus de 500 congressistes pour son Assemblée générale ordinaire, à la Bourse du Travail de Paris.

Cette Assemblée a été un succès, avec une forte présence des adhérents et des membres de la Fédération nationale (FNACT-CFTC).

Un nouveau Conseil syndical a été élu pour quatre ans à une très grande majorité des voix, il se compose ainsi :

→ Le Bureau du conseil

Présidente : Mme Christine Tible (DDCT). Vice-président : M. Sébastien Nguyen Van Tam (DICOM).

Secrétaire général : M. Claude Riche (DRH), et adjoints : M. Alain Arhuis (DEVE) et M. Thierry Granger (DPA).

Trésorier : M. David Roman (DPE), et adjoint : M. Alhan Saffers (DPA).

→ Les conseillers

Mmes Laurence Cozette (CE 15), Véronique Durantet (DFPE), MM. Christian Lejeune (DAC-EPM), Philippe Lequaire (DPE), Régis Marteau (DILT), Marc Ouzounian (DICOM), Didier Petit (DASES), Mustafa Rebadj (DJS), Djiry Sogona (DPE) et Hervé Tempier (DPP).

Le nouveau secrétaire général Claude Riche a eu mandat pour mener à bien les actions syndicales et pour porter les revendications des agents publics parisiens auprès de la maire, car le climat social et les conditions de travail sont très dégradés en ce moment.

Pour mener à bien cette mission, il a une équipe syndicale à temps plein et mi-temps : Mmes Betty Roman, Michèle Matthey-Jeantet, Marie-Antoinette Borys-Hypp, Laetitia Darras et MM. Léandre Guillaume, Paul Légal, Pascal Richard-Boitiaux, David Roman, Djiry Sogona et Alain Arhuis.

Ces tribunes n'engagent pas la Rédaction du magazine.

► **ROMAIN LACOMBE** Il est le cofondateur et P.-d.g. de Plume Labs qui a créé « Plume Air Report », la première application pour suivre en temps réel la qualité de l'air dans soixante villes du monde et mieux se protéger de la pollution en adaptant son activité. « Un produit conçu et développé avec amour en plein cœur de Paris », comme l'indique le site Internet de cette jeune start-up.



MES ADRESSES

→ **Agoranov (6^e)**. C'est un endroit qui gagne à être connu, un centre névralgique avec des start-up inspirantes qui permettent de répondre à des problématiques sociétales. Cet incubateur montre que Paris a un rôle à jouer au niveau mondial par rapport aux nouvelles technologies.

→ **Le square Jean-XXIII (4^e)**. J'ai un faible pour cet espace vert niché près de Notre-Dame sur l'île de la Cité. Il est parfait pour prendre le soleil le week-end tout en écoutant un joueur de guitare infatigable qui chante les classiques du répertoire français. Et on peut y respirer !

→ **Coutume Café, 47, rue de Babylone (7^e)**. Il propose des cafés de bonne qualité, fraîchement torréfiés. Côté déco, j'y retrouve une dimension californienne dans l'aménagement des espaces, avec l'esprit des salles de TP de chimie. Depuis que j'ai découvert cet endroit, j'achète mon café en grains et le mouds chaque matin.

« DONNER LA MÉTÉO DE LA POLLUTION »

Ingénieur diplômé de l'École polytechnique et du Massachusetts Institute of Technology (MIT) où il a terminé ses études, Romain Lacombe a développé le goût de l'entrepreneuriat dans la Silicon Valley. De retour à Paris après quatre ans passés aux États-Unis, ce jeune entrepreneur a décidé de faire sortir les avancées technologiques des laboratoires pour les amener aux citoyens. Avec son associé, David Lyssmyr, il s'attaque au problème de la pollution grâce à une application qui indique comment s'exposer le moins possible en prévoyant le meilleur moment pour aller courir, faire du vélo ou sortir ses jeunes enfants sans risque. Cette application mobile, téléchargée par des milliers d'utilisateurs à travers le monde, compte parmi les dix technologies françaises distinguées cette année par la MIT Technology Review.

Utiliser les données publiques

« Tout a commencé un matin de janvier 2014. Je courais avec des amis dans le bois de Boulogne et l'un d'eux s'était vu offrir un objet connecté qui lui indiquait toutes sortes d'informations comme ses pulsations, mais pas la plus importante : la qualité de l'air respiré. Je m'étais mis à la course à pied quelque temps après mon retour en France en 2010. Une excellente façon de découvrir les quartiers de la capitale où je vivais désormais, tout en m'entraînant pour le Marathon auquel j'ai participé en 2013. Cependant, je ressentais une sensibilité respiratoire. Intéressé par les questions liées à l'environnement,

j'avais conscience de la multitude de données publiques que nous pouvions exploiter avec l'Open Data. Plume Labs est née du constat que grâce aux technologies nous pouvions apporter des solutions aux problèmes qui touchent les Parisiens. »

Lancement à Paris

« Notre start-up est accueillie par l'incubateur Agoranov, spécialisé dans les entreprises de technologies innovantes, particulièrement autour des objets connectés. Il est soutenu par la Mairie de Paris qui nous accompagne dans cette aventure. Notre objectif est de donner la météo de la pollution, autrement dit de faire comprendre aux citoyens ce qu'ils respirent pour qu'ils trouvent des solutions. Le principe consiste à mettre à leur portée des données scientifiques brutes, celles d'Airparif pour Paris, que nous enrichissons d'algorithmes prédictifs avancés ainsi que d'un vocabulaire et d'un design simples pour les rendre compréhensibles. Le premier produit créé est une application téléchargeable gratuitement sur iPhone, iWatch et Android. Elle donne une prévision de l'évolution de la pollution de sa ville pour éviter certaines activités lors de pics de pollution. Nous l'avons lancée au mois de mai dans le 11^e lors d'une matinée d'échanges organisée par la mairie d'arrondissement sur les promesses du numérique pour des villes plus respirables. L'idée était de montrer aux Parisiens que la pollution n'est pas une fatalité et qu'ils



peuvent contribuer à une diminution des émissions grâce à des solutions innovantes présentées par une dizaine de start-up, comme le covoiturage urbain ou les vélos électriques connectés. »

Participer aux débats

« La prochaine étape consiste à fabriquer un capteur personnel nomade permettant de mesurer le degré de pollution auquel une personne s'expose chez elle, à l'extérieur ou dans les transports. Car si la pollution varie d'heure en heure, elle varie aussi d'une rue à l'autre et d'un lieu fermé à un espace ouvert. Nous avons testé un prototype sous forme de boîtier lors du festival Futur en Seine à la Gaîté Lyrique. Connecté au téléphone, ce boîtier permettait aux visiteurs de mesurer la pollution pendant leur visite. Nous travaillons

actuellement sur l'objet avec un laboratoire du CNRS pour qu'il soit commercialisé en 2016. Une autre échéance est la COP21 dont nous attendons beaucoup. Même si la problématique est différente du réchauffement climatique, il existe une corrélation. Nous sommes en contact avec l'agence Paris&Co pour présenter notre produit et nous allons participer aux débats pour essayer de faire entendre notre voix pendant l'événement. » ●

Plus d'infos sur www.plumelabs.com



CHAQUE ÉCO-GESTE COMPTE

